RCS: PARIS

Code greffe: 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 03162

Numéro SIREN: 418 166 096

Nom ou dénomination : OCTO-TECHNOLOGY

Ce dépôt a été enregistré le 21/05/2019 sous le numéro de dépôt 36241

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT: 21-05-2019

N° DE DEPOT : 036241

N° GESTION: 2000B03162

N° SIREN: 418166096

DENOMINATION: OCTO-TECHNOLOGY

ADRESSE : 34 avenue de l'opéra 75002 Paris

MILLESIME: 2018

Octo Technology SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018

KPMG S.A.

MAZARS

KPMG S.A.

TOUR EQHO, 2 AVENUE GAMBETTA, CS60055 - 92006 PARIS LA DEFENSE CEDEX SOCIETE ANONYME
CAPITAL DE 5 497 100 EUROS - RCS NANTERRE 775 726 417

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre 784 824 153

Octo Technology SA

Société anonyme au capital de 509 525,30 €

Siège social : 34 avenue de l'Opéra 75002 PARIS

R.C.S: Paris 418 166 096

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018

MAZARS

KPMG S.A.

Comptes Annuels Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société Octo Technology SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Octo Technology SA relatifs à l'exercice de 8 mois clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Comptes Annuels Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ciavant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels intitulée « Frais de recherche et développement » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des coûts de développement de logiciels à l'actif du bilan. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de la valeur actuelle, et nous nous sommes assurés que l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.
- La société reconnait son chiffre d'affaires selon les modalités décrites dans la note 2.9 de l'annexe aux comptes annuels et retient en particulier la méthode de l'avancement pour le suivi des contrats au « forfait ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations d'avancement et de résultats à terminaison de ces contrats, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- La note 2.5 de l'annexe aux comptes annuels expose les méthodes d'évaluation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation de ces méthodes et nous avons vérifié leur correcte application ainsi que le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont également consisté à apprécier les données et hypothèses utilisées par la société.

Comptes Annuels Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser sou activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Comptes Annuels Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

OCTO TECHNOLOGY SA Comptes Annuels Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018 de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

 il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 15 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT

DEPARTEMENT DE

KPMG S.A.

h. M.

GUILLAUME LIVET

MAZARS

THIERRY BLANCHETIER

COMPTES ANNUELS AU 31 AOUT 2018

Compte de résultat

en milliers d'euros	31 août 2018 (8 mois)	31 décembre 2017 (12 mgs)
Chiffre d'affaires	42 299	50 741
Production immobilisée	240	413
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	27	213
Autres produits	11	26
Produits d'exploitation	42 577	51 394
Autres achats et charges externes	(12 805)	(13 060)
Impôts et taxes	(1 174)	(1 421)
Salaires	(17 514)	(23 171)
Charges sociales	(8 206)	(10 788)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(709)	(840)
Autres charges	(150)	(70)
Charges d'exploitation	(40 559)	(49 350)
Résultat d'exploitation	2 018	2 044
Produits financiers	1 263	243
Charges financières	(582)	(982)
Résultat financier	681	(739)
Résultat courant avant impôt	2 699	1 305
Produits exceptionnels	4 178	62
Charges exceptionnelles	(876)	(220)
Résultat exceptionnel	3 301	(158)
Participation des salariés	(68)	(35)
Impôt sur les bénéfices	375	880
RESULTAT NET	6 307	1 991
Résultet par action (en € per action)	1.24	0.39

Bilan

en milliers d'euros	31 août 2018		31 décembre 2017	
	Brut	Amt / Dép	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1 567	676	891	807
immobilisations corporelles	4 816	1 367	3 449	3 679
Immobilisations financières	2 496	345	2 151	2 239
Actif immobilisé	8 878	2 387	6 491	6 725
Créances clients	20 462	31	20 430	19 521
Autres créances	9 178		9 178	4 245
Capital souscrit appelé non versé			•	
Valeurs mobilières de placement			-	
Disponibilités	11 233		11 233	11 535
Actif circulant	40 872	31	40 841	35 301
Charges constatées d'avance	429		429	408
Ecarts de conversion actif	11		11	18
TOTAL ACTIF	50 191	2 419	47 773	42 452
Capital			r.10	
Primes			510 13 3 7 1	510
Réserve légale			51	13 371 4 8
Report à nouveau			4 132	4 131
Résultat de l'exercice			6 307	1 991
Provisions réglementées			20	20
Capitaux propres			2 4 39 1	20 070
Provisions pour risques			16	61
Provisions pour charges			-	
Provisions			16	61
Emprunts et dettes financières			*	
Dettes fournisseurs			7 496	5 984
Dettes fiscales et sociales			12 379	12 809
Dettes sur immobilisations				163
Autres dettes			2 066	197
Dettes			21 941	19 153
Produits constatés d'avance			1 425	3 168
Ecart de co nversio n passif				
			47 773	42 452

Notes annexes aux comptes annuels

Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2018 a été marqué par les évênements suivants :

1.1 Plan de rétention

Dans le cadre de l'acquisition de la société par Accenture, un plan de rétention a été mis en place afin de conserver les talents. Celuci concerne 65 managers ainsi que quelques personnes considérées comme clés, au niveau du savoir-faire et de la culture OCTO. Ce plan a une durée de 2 ans, avec une date d'anniversaire de versement des primes les 23 novembre 2017 et 2018, sous condition de présence à ces dates.

Le coût total du plan en cas de présence de l'intégralité des personnes à l'issue des deux années s'élève à 3,74 millions d'euros bruts, soit environ 5,5 millions d'euros chargés. L'impact s'élève à 873 milliers d'euros non chargés dans les comptes annuels 2018.

1.2 Restructuration des filiales

Suite au transfert d'activité de la société OCTO Technology (Brésil) à Accenture Brésil en août 2017, la filiale brésilienne a été liquidée au 1er janvier 2018, les titres détenus pour 564 milliers d'euros étant entièrement dépréciés.

La filiale OCTO Suisse a été cédée à Accenture AG le 1^{er} janvier 2018 pour un montant de 4 166 milliers d'euros, générant une plusvalue de 4 055 milliers d'euros.

La société OCTO Belgique a été liquidée en juillet 2018, les titres détenus pour 26 milliers d'euros étant entièrement dépréciés.

La société elCurator a été dissoute par transmission universelle du Patrimoine (TUP) dans la société OCTO Technology au 31 août 2018. Les comptes de bilan de la société elCurator ont été intégrés dans le bilan de la société OCTO Technology, générant un mali de fusion de 578 milliers d'euros et une reprise de dépréciation du compte courant de 625 milliers d'euros et des titres de 10 milliers d'euros.

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Référentiel

Les comptes annuels au 31 août 2018 ont été établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Frais de recherche et développement

Les coûts de développement des projets répondant aux critères d'activation définis à l'article 212-3 du règlement ANC n°2014-03 sont comptabilisés à l'actif, conformément à la méthode préférentielle préconisée.

2.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et se composent de logiciels et licences. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

2.4 immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, majoré des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements, aménagements, installations : 7 à 15 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau : 5 ans
- Véhicule de tourisme : 5 ans

2.5 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire, estimée en fonction de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives de rentabilité de la filiale, est inférieure à la valeur comptable.

2.6 Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

2.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.8 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

2.9 Reconnaissance du chiffre d'affaires

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts dépend de la nature de la prestation :

- Pour les prestations en régle, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure du temps consommé.
- Pour les prestations au forfait, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation selon la méthode à l'avancement.

2.10 Charges de personnei

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le produit résultant du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges de personnel de l'exercice.

Le montant du CICE comptabilisé au titre de l'exercice 2018 s'élève à 154 milliers d'euros. Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du Code général des impôts, ce crédit d'impôt ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, est utilisé par la société pour ses efforts en matière d'investissement et de formation.

2.11 Impôts sur les sociétés

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 11 janvier 2011 relative aux comptes individuels, la comptabilisation du crédit d'impôt recherche (CIR) est maintenue en diminution de la charge d'impôt sur les sociétés.

Le montant du CIR comptabilisé au titre de l'exercice 2018 s'élève à 853 milliers d'euros.

2.12 Changement de méthode

Néant.

2.13 identité de la société consolidante

Les comptes de la Société sont consolidés par Accenture PLC, 1 Grand Canal Square, Grand Canal Harbour, Dublin 2, Ireland.

3. Immobilisations incorporelles et corporelles

3.1 Valeurs brutes

en milliers d'euros	31/12/17	Acquisitions	Oiminutions	31/08/18
Logiciels, licences	606	8 61		1 467
Immobilisations incorporelles en cours	599	240	(739)	100
Installations et agencements divers	1 907	42		1 949
Matériel de transport	68			68
Matériel de bureau et informatique	1 586	253	(229)	1 610
Mobilier de bureau	1 155	15		1 170
Autres immobilisations corporelles	20			20
TOTAL	5 941	1 410	(968)	6 383

L'augmentation des logicles et licences correspond notamment pour 287 milliers d'euros à la mise en service du système d'Information pour la gestion de la formation Octo Academy et pour 416 milliers d'euros à la mise en service de la plateforme de mise en relation d'indépendants certifiés VIRTUOSE avec en contrepartie une diminution des immobilisations incorporelles en cours.

L'augmentation des immobilisations en cours correspond aux frais de développement interne d'un nouveau produit d'aide au recrutement Octoscope.

Les sorties d'immobilisations correspondent essentiellement à des ordinateurs entièrement amortis.

3.2 Amortissements

en milliers d'euros	31/12/17	Dotations	Reprises	31/08/18
Logiciels, licences	(399)	(277)	44-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-	(676)
Installations et agencements divers	(166)	(144)		(310)
Matériel de transport	(48)			(48)
Matériel de bureau et informatique	(687)	(293)	229	(751)
Mobilier de bureau	(156)	(102)		(258)
TOTAL	(1 456)	(816)	229	(2 043)

4. Immobilisations financières

en milliers d'euros	31/12/17	Acquisitions	Diminutions	31/08/18
Titres de participation	2 094	***************************************	(712)	1 382
Titres immobilisés	230	33	(11)	252
Dépôts et cautionnements versés	860	2		862
TOTAL	3 184	35	(723)	2 496

La diminution des titres de participations de 712 milliers d'euros correspond :

- Pour 564 milliers d'euros à la fermeture de la société OCTO Technology (Brésil),
- Pour 112 milliers d'euros à la cession de la société OCTO Technology (Suisse),
- Pour 26 millers d'euros à la liquidation de la société OCTO Technology (Belgique),
- Pour 10 milliers d'euros à la TUP de la société elCurator.

5. Dépréciations d'actifs

en milliers d'euros	31/12/17	Dotations	Reprises	31/08/18
Titres de participation	(945)	The second secon	600	(345)
Compte courant filiales	(620)		620	
Créances clients	(30)	(1)		(31)
TOTAL	(1 595)	(1)	1 220	(376)

Les dépréciations des titres des sociétés OCTO Technology (Brésil), OCTO Technology (Belgique) et el Curator ont été reprises pour un total de 600 milliers d'euros suite à la liquidation de ces trois sociétés dans l'année 2018.

De plus, la dépréciation du compte courant el Curator a également été reprise pour 620 milliers d'euros.

6. Capitaux propres

en milliers d'euros	31/12/17	Affectation du résultat	Distribution dividendes	Variation de capital	Résultat de l'exercice	Autres variations	31/08/13
Capital social	510		1,111111		1 Ac-	and deciminate the company of the control of the co	510
Prime d'émission	13 371						13 371
Résarve légale	48	3					51
Report à nouveau	4 131	1					4 132
Résultat de l'exercice	1 991	(4)	(1 987)		6 307		6 307
Provisions réglementées	20						20
TOTAL	20 070	-	(1 987)		6 307	-	24 391

7. Capital social

7.1 Composition du capital

Le capital de la société s'élève à 509 525,30 euros au 31 août 2018, se composant en 5 095 253 actions ordinaires, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,1 euro.

7.2 Variation du capital au cours de l'exercice

Il n'y a pas eu de variation du capital au cours de l'exercice écoulé.

7.3 Participation des salariés au capital de la société

Aucune action gratuite, ni abondement PEE n'ont été octroyés au 31 août 2018.

8. Provisions

Le poste provisions intègre une provision pour litiges prud'homaux d'un montant de 5 milliers d'euros ainsi qu'une provision pour perte de change d'un montant de 11 milliers d'euros.

en milliers d'euros	31/12/2017	Dotations	Reprises sans utilisation	Reprises avec utilisation	31/08/2018
Provision pour risques	61		(7)	(38)	16
TOTAL	61	-	(7)	(38)	15

9. Etat des créances et des dettes

9.1 Etat des créances par échéance

en milliers d'euros	Montant brut	Moins d'un an	Oe 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Titres immobilisés	252	A. A	252	The district which was averaged to the
Dépôts et cautionnements	862			862
Créances clients	20 462	20 462		
Personnel et comptes rattachés	12	12		
Etat - Crédit d'impôt	2 811	2 811		
Etat - TVA	1 132	1 132		
Compte courant des filiales	867	867		
Compte courant des sociétés du groupe	4 166	4 166		
Charges constatées d'avance	429	429		
TOTAL	30 993	29 879	252	8 62

9.2 Etat des dettes par échéance

en milliers d'euros	Montant brut	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fournisseurs	7 496	7 496		Metallinininin Aren 1991 - Are
Personnel et comptes rattachés	4 076	4 076		
Dettes sociales	3 625	3 62 5		
ETAT – Impôts sur les bénéfices	415	415		
Etat – TVA	3 914	3 9 1 4		
Etat – Autres impôts et taxes	348	348		
Autres dettes	2 066	2 056		
Produits constatés d'avance	1 425	1 425		
TOTAL	23 365	23 365		•

10. Produits et charges constatés d'avance

1D.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élevant à 1 425 milliers d'euros, exclusivement à caractère d'exploitation, correspondent aux prestations facturées en avance aux clients.

10.2 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 429 milliers d'euros et sont également exclusivement à caractère d'exploitation.

11. Produits à recevoir et charges à payer

11.1 Produits à recevoir

en milliers d'euros	31/08/2018
Clients - Factures à établir	10 351
Fillales - Intérêts sur comptes courants	9
Prêt – intér êts courus	36
TOTAL	10396

11.2 Charges à payer

en milliers d'euros	31/08/2018
Fournisseurs - Factures non parvenues	5 892
Clients – Avoirs à établir	19
Personnel - Congés payés	1 232
Participation des salariés	68
Provision primes à verser	2 741
Provision charges sociales à payer	1987
Personnel - Charges à payer	643
Etat - Charges à payer	348
Divers - Charges à payer	25
TOTAL	12 955

12. Ventilation du chiffre d'affaires

en milliers d'euros	France	Export	TOTAL
Ventes de biens	27	-	27
Prestations de services	41 506	766	42 272
TOTAL	41 533	766	42 299

13. Résultat financier

en milliers d'euros	31/08/2018
Produits d'Intérêts et revenus des VMP	32
Résultat net de cessions des VMP	
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 232
Dotation pour dépréciation des titres de participation	M
Dotation pour dépréciation des prêts et avances en compte courant	(4)
Dotation pour perte de change	-
Mali de fusion	(578)
TOTAL	681

14. Résultat exceptionnel

en milliers d'euros	31/08/2018	
Charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion	(193)	
Résultat net sur cession d'immobilisations	3 464	
Dotation aux amortissements dérogatoires	·	
Reprise nette de provisions	17	
Autres charges et produits exceptionnels	14	
TOTAL	3 301	

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion correspondent pour 174 milliers d'euros à des dons et du mécénat. Le résultat net sur cession d'immobilisation correspond à la plus-value faite sur la cession de la filiale OCTO Technology (Suisse).

N'étant pas liées à l'exploitation normale et courante de l'entreprise, ces charges ont été classées en résultat exceptionnel.

15. Impôts sur les bénéfices

15.1 Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

en milliers d'euros	Résultat avant impôt	lmpöt dű	Résultat après impôt
Résultat courant, après participation	2 631	+437*	3 067
Résultat exceptionnel	3 301	-62	3 240
Résultat comptable	5 932	+375	6 307

^{*} Le produit courant d'impôt (437 milliers d'euros) inclut le crédit d'impôt recherche (CIR) 2018 d'un montant de 853 milliers d'euros et le crédit impôt compétitivité emploi (CICE) 2018 d'un montant de 154 milliers d'euros.

15.2 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

en milliers d'euros	8ase d'imposition
Contribution sociale de solidarité des sociétés	45
Participation des salariés	68
Effort construction	76
Plus-value latente	
Allègements de la dette future d'impôt	189
Néant	-
Accrolssements de la dette future d'impôt	•

16. Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	389
Employés	15
TOTAL	404

17. Engagements financiers hors bilan

Le montant des engagements de retraites et assimilés s'élève à 675 milliers d'euros au 31 août 2018. Aucune provision n'est constituée à ce titre dans les comptes sociaux, la société n'ayant pas historiquement opté pour la méthode préférentielle.

Enfin la société a signé un bail le 26 avril 2016 pour des locaux au 34 avenue de l'Opéra, prenant effet le 15 novembre 2016 et d'une durée de 9 ans ferme, pour un loyer annuel brut de 3 400 milliers d'euros hors taxes et hors charges, avec une franchise de loyer couvrant les 18 premiers mois étalée sur la durée du bail.

18. Tableau des filiales et participations

18.1 Renseignements détaillés sur les filiales et participations

en milliers de devises locales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Résultat net
Flilales (détenues à + de 50%)				
OCTO Technology SA – Maroc (MAD)	300	21 537	99,90%	3 149
OCTO Technology PTY Ltd – Australie (AUD)	150	1 389	100,00%	(125)
Appaloosa Technology SAS (EUR)	250	(313)	100,00%	(159)
Participations (entre 10 et 50%)			V Table and the company of the control of the contr	
Néant	-		-	

18.2 Renseignements globaux sur les filiales et participations

	Filia	Filiales		ations
en milliers d'euros	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus	i .			
Brute	34 S	1 037	æ	
Nette	*	1 03 7		
Valeur comptable des prêts et avand	es en compte courant			
8rute	867	40	va.	-
Nette	867	_		

19. Rémunération des organes de direction et de surveillance

en milliers d'euros	Directoire	Conseil de surveillance
Rémunérations brutes versées au 31 août 2018	134	5 **
TOTAL	134	•

20. Evènements postérieurs à la clôture

20.1 Changement des organes de Direction :

Le 8 octobre 2018, Christian Nibourel a démissionné de ses mandats de membre et Président du Conseil de surveillance. Monsieur Olivier Girard a été nommé membre du Conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Christian Nibourel lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2018 et Président du Conseil de Surveillance lors du Conseil de Surveillance du 6 novembre 2018.

Le 18 décembre 2018, Monsieur François Hisquin a démissionné de ses fonctions de Président du directoire. Monsieur Ludovic Cinquin a été nommé Président du Directoire en remplacement de Monsieur François Hisquin lors du Conseil de Surveillance du 22 janvier 2019.

20.2 Cession d'activités d'Accenture SAS vers OCTO Technology

En date du 1er janvier 2019, les plateformes d'Expertises « Digital Delivery » et « Applied Intelligence » d'Accenture ont été cédées à la société OCTO Technology, l'objectif de cette cession étant d'harmoniser les offres « Digital » au sein du Groupe. Une convention de successeur a été signée en date du 18 décembre 2018 moyennant une contrepartie financière de 3 millions d'euros. Les collaborateurs d'Accenture rattachés aux activités cédées ont été automatiquement transférés au sein d'OCTO Technology.

SA OCTO TECHNOLOGY COMPTE RENDU LIASSE FISCALE 31/08/2018 IS / RN

page 1

Période du 01/01/2018 au 31/08/2018

Edité le 23/11/2018

LES TOTAUX DU DETAIL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (2055 : OP + Z9 + SP) SONT DIFFERENTS DU TOTAL DES DOTATIONS FIGURANTS AU COMPTE DE RESULTAT (2052 : GA + 2053 : HG) — DIFFERENCE = -109 212,92 —
DES DOTATIONS FIGURANTS AU COMPTE DE RESULTAT (2052 : GA + 2053 : HG) DIFFERENCE = -109 212,92
THE TOTAL DES DEDDICES EVOCATIONNELLES (OLDES D. 1995
LE TOTAL DES REPRISES EXCEPTIONNELLES (CADRE B : NY) EST DIFFERENT DU TOTAL PROVENANT DU SOLDE DES COMPTES 787XX
LES REPRISES D'AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELLES SONT-ELLES UNIQUEMENT DES REPRISES D'AMORTISSEMENTS DEROGATOIRE? DIFFERENCE = 16 500,00
Fauillet 2058B
THE MONTANT POPTE DANGLA TONE DAY
LE MONTANT PORTE DANS LA ZONE DES CONGES A PAYER ET CHARGES CORRESPONDANTES (ZT ou ZV) EST DIFFERENT DE LA SOMME DES COMPTES 4282XX, 4382XX ET 4482XX DIFFERENCE = -290 301,28
Fauillet 2058C
DES EFFETS A RECEVOIR ONT ETE UTILISES AU COURS DE L'EXERCICE.
N'EXISTE T-IL PAS D'EFFET A RECEVOIR REMIS A L'ESCOMPTE ET NON ENCORE ECHUS ?
SI OUI LA ZONE YS DOIT ETRE RENSEIGNEE.
☐ LE MONTANT DE LA T.V.A. COLLECTEE NE DEVRAIT PAS ETRE SUPERIEUR AUX MOUVEMENTS CREDITEURS DES COMPTES 4457XX.
POUR INFORMATION, LES MOUVEMENTS CREDITEURS DES COMPTES DE T.V.A. COLLECTEE SONT DE : -541 477,87 E
LE MONTANT DE LA T.V.A. DEDUCTIBLE NE DEVRAIT PAS ETRE SUPERIEUR AUX MOUVEMENTS DEBITEURS DES COMPTES 4456XX.
POUR INFORMATION, LES MOUVEMENTS DEBITEURS DES COMPTES DE T.V.A. DEDUCTIBLE SONT DE : -39 253,12 E
Fauillet 2059E
LES COMPTES 791 OU 796 OU 797 SONT MOUVEMENTES, VERIFIEZ S'IL S'AGIT DE REFACTURATIONS DE FRAIS INSCRITS AU COMPTE DE TRANSFERT DE CHARGES AFIN D'ALIMENTER LE FEUILLET 2059 E.
RAPPORT FINAL
☐ 7 ANOMALIES DETECTEES
BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 6 307 113,52
☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 1 990 708,43
□ COMPTES SUBSTITUES : Il n'y a aucun compte substitué activé.

Créances:

BILAN - ACTIF Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts). Désignation de l'entreprise : SA OCTO TECHNOLOGY Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 18 1 0 34 avenue de l'Opéra 75002 PARIS Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 Numero SIRET * 4 1 8 6 0 9 6 0 0 9 Néant 🔲 Exercice N clos le. [3[1[0]8[2]0]1[8] Brut Amottissements, provisions Capital souscrit non appelé Frais d'établissement * ΑB Frais de développement * CC Concessions, brevets et droits similaires AF 1 341 069 AG 590 023 751 046 Fonds commercial (1) ΑI Autres immobilisations incorporelles ΑJ 225 878 85 883 139 995 Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles Terrains MACHINATIONS CONFORED ES Constructions AP Installations techniques, matériel et outillage industriels AR Autres immobilisations corporelles ΑŢ 4 815 826 1 366 715 3 449 111 Immobilisations en cours Avances et acomptes ΑX Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS CU Autres participations 1 382 039 344 605 1 037 435 Créances rattachées à des participations BB BC BD Autres titres immobilisés BE 215 239 215 239 Prêts BG Autres immobilisations financières * BI 898 376 898 376 TOTAL (II) BJ BK 8 878 427 2 387 225 6 491 202 Matières premières, approvisionnements BLEn cours de production de biens ΒN BC En cours de production de services ΒP ВC Produits intermédiaires et finis BR BS Marchandises BT ΒL Avances et acomptes versés sur commandes ВW Clients et comptes rattachés (3)* BY 20 461 713 31 458 NCES 20 430 255 Autres creances (3) BZ9 177 618 9 177 618 CB Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :..... CLDisponibilités CF 11 233 138 11 233 138 Charges constatées d'avance (3)* CH429 205 CI 429 205 TOTAL (III) CJ 41 301 674 31 458 41 270 216 Frais d'émission d'emprunt à étaler CW (IV) Primes de remboursement des obligations (V) 2 M Écarts de conversion actif * (VI) 11 313 11 313 TOTAL GÉNÉRAL (1 à VI) 50 191 415 2 418 683 47 772 731 (2) Patt à moins d'un an des Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (3) Part à plus d'un an : immobilisations financières nettes Immohilisations : Stocks:

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

BILAN — PASSIF avant répartition

Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) DC Réserve légale (3) DD Réserves statutaires ou comractuelles DE Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) DF Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E) DG Report à nouveau DDI RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) DI 6	3 371	953 869 114
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	50 1 131 5 307	953 953 869
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	50 1 131 5 307	953 953 869
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) DC Réserve légale (3) DD Réserves statutaires ou commactuelles DE Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) DF Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres curiginales d'artistes vivants * E)) DG Report à nouveau DII 4 RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) DI 6	50 1 131 5 307	953 953 869
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) DC Réserve légale (3) DD Réserves statutaires ou comractuelles DE Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) DF Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E) DG Report à nouveau DDI RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) DI 6	50	953 869 114
Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres toriginales d'artistes vivants * E)) Report à nouveau RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) Colonie d'artistes vivants * E) DE Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres toriginales d'artistes vivants * E) DE Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres toriginales d'artistes vivants * E) DE Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres toriginales d'artistes vivants * E) DE Report à nouveau DII 4	1 131 5 307	869
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) [D] 6	1 131 5 307	869
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) O L	20	114
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) O L	20	114
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) O L	20	114
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) O L	20	114
	20	
Subventions d'investissement [D]		000
Provisions réglementées *		
		747
Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées DM TOTAL UN DO		
TOTAL (III) DO		
		212
Provisions pour risques Provisions pour charges Dp Dp	16 .	313
TOTAL (III) DR	1.0	22.2
Emprunts obligataires convertibles DS	16 3	313
Autres emprunts obligataires	***************************************	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI) DV		
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El) DV Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DW Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachès	496 3	382
Datter Gorden et annieles	378 7	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	065 9	72
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	424 7	747
TOTAL (IV) EC 23	365 8	75
Ecarts de conversion passif * (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 47	772 7	31
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
(2) Dont Écart de réévaluation libre		
Cart de réévaluation libre Cart de réévaluation (1976) Cart		\neg
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an EG 23	365 8	75
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) **DGFIP N° 2052-SD 2018** Désignation de l'entreprise : SA OCTO TECHNOLOGY Néunt Exercice N Exportations et fivraisons intracommunautaires France Total Ventes de marchandises * FA FB FC 27 081 27 081 biens * FD FE FF Production vendue PRODUITS D'EXPLOITATION services * FG FH 41 506 524 765 602 FI 42 272 126 Chiffres d'affaires nets * FJ FK 41 533 605 FL 765 602 42 299 207 Production stockée * FΜ Production immobilisée * FN 239 640 Subventions d'exploitation FO Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9) FP 26 560 Autres produits (1) (11) FQ 11 465 Total des produits d'exploitation (2) (I) FR 42 576 872 Achats de marchandises (y compris droits de douane)* FS Variation de stock (marchandises)* FT Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)* FU Variation de stock (matières premières et approvisionnements)* CHARGES O'EXPLOITATION Autres achats et charges externes (3) (6 bis)* FW 12 804 994 Impóts, taxes et versements assimilés * FX 1 174 172 Salaires et traitements * FY 17 514 495 Charges sociales (10) FΖ 8 206 499 DOTATIONS - dotations aux amortissements * GA 707 373 Sur immobilisations GB dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions * GC 1 872 Pour risques et charges : dotations aux provisions GD Autres charges (12) 149 796 Total des charges d'exploitation (4) (II) GF 40 559 200 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

opérations n commum	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	Gн	
opera en con	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI	
	Produits financiers de participations (5)	GJ	
IERS	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK	15 067
FINANCIERS	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	16 448
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GМ	1 231 697
PRODUITS	Différences positives de change	GN	155
PRO	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO	
	Total des produits financiers (V)	GP	1 263 367
IERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ	4 131
NCI	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	

GG

GS

GT

GU

GV

Total des charges financières (VI)

2 017 672

577 990

582 121

681 246

918

2 698

FINAN

CHARGES

Différences négatives de change

2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)

Désign	nation de l	Pentreprise SA OCTO TECHNOLOGY			Néant [
				T	
	Perch	its exceptionnels sur opérations de gestion		-	Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS				HA	(18 8
PIOU		its exceptionnels sur opérations en capital *		HB.	4 179 9
P.R. EXCEI	Repri	ses sur provisions et transferts de charges		HC	16 5
	_	Total des produits exception	nels (7) (VII)	HD	4 177 5
CHARGES EXCEPTIONNELLES		es exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	174 3
ARGE	Charg	es exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	702 0
GET	Dotat	ions exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
<u></u>		Total des charges exceptionnel	ies (7) (VIII)	HH	876 3
4 F	RÉSULTA	AT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		н	3 301 1
Partic	ipation de	a salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	Щ	68 20
Impôt	ts sur les l	rénéfices *	(X)	HK	(375 2
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + V	II)		48 017 78
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + V	III + IX + X)	ни	41 710 6
5 – B	SÉNÉFIC	E OU PERTE (Total des produits — total des charges)			6 307 13
(1)		produits nets partiels sur opérations à long terme		но	0 JU/ I.
	1	produits de locations immobilières		HY	
(2)	Done	IG			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) — Crédit-bail mobilier *		┨╶┠━	
(3)	Dont	- Crédit-bail immobilier		HP —	
(4)	Does al	narges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		HQ _	
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			- ^{IH} -	
(5)		roduits concernant les entreprises liées			
(6)		ntérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6 <i>bts</i>)		ons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bls du C.G.I.)		HX	174 00
(Gier)	Dont at	nortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
	Dont at	nortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
(9)	Dont to	ansferts de charges		A1	5 56
(10)	Dont co	ousations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont re	devances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont re	devances pour concessiums de brevets, de licences (charges)		A4	138 43
(13)		rimes et cotisations mentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires	A9		
(7)	Détail de annexe) :	s produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en	Charges exceptionnelles	Exercice N	Produits exceptionnels
Dor	ns et	mécénats	174 0	00	
VNC	CEAC /	PCEAC	702 0	35	4 166 27
Pér	nalité		3	33	
Pro	otocol	e transactionnel client			(20 89
(8)	Détail des	produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérienzes	Exercice N	Produits antérieurs
			mini-Parimeter constant describes and descri		

(4)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP 2053 2018

		EXTENSION I
(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Indemnités litige client	Charges exceptionnelles	2 000
Autres produits exceptionnels		13 668
Reprise provision litige salarié		16 500

		1

the state of the s		

CA		e l'entreprise <u>SA OCTO</u>) TE	CHNOLOGY						Néant [
_	DRE A	IMMOBIL	ISAT	IONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Cg	Augra ansécutives à une réévaluation pratiquée u cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	entati	Acquisitions, créations, appor et virements de poste à post
R. P.	Frais d'éta	ablissement et de développemen	f	TOTAL I	CZ	,	D8	i	D	7 3
INCORP	Autres p	ostes d'immobilisations inco	гроге	lles TOTAL II	KI	1 205 547	K.E		K	F 361 4
	Terrains				K	3	KH		K	
	Sur so	ol propre Dont Composants L	ور		KJ		KK		KI	
	Constitutions Sur so	ol d'autrui Dont Composants N	41		KN	1	KN		K	
	Install et am-	lations générales, agencements* énagements des constructions	Don Compo	ants M2	KF	,	KQ		KI	1
ËS	Installation	er techniques metérial	Dog		KS		кт		KI	
CORPORELLES	7	lations générales, agencements,			Kν		KW		K	
ORPC	TE SO	iel de transport *			KY		KZ		L.A	
Ö	E Mater	iel de bureau bilier informatique			LB		LC		-	
	Embal	llages récupérables et		- <u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,</u>	LE		LF		LI	20, 3
	1 01763	sations corporelles en cours	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		LH		┨		LC	
		et acomptes		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-{		LI		Lj	
				TOTAL III	LK LN	4 505 455	LL		LA	
	Participat	ions évaluées par mise en éc	misso		\vdash	4 735 471	LO		LP	309 5
RES		rticipations	-us val	OHCC	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES		res immobilisés			8U	2 094 074	8V		8₩	
FINA			******		1P	208 455	1R		18	6 7
-	Prets et at	atres immobilisations financ	ieres		lΤ	881 329	וטו		IV	17 0
				TOTAL IV	LQ	3 183 859	LR		LS	23 8:
		TOTAL GÉNÉRAL (I + II	+ -	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ØG ninuti		ØН	Valeur brute des	ωı	694 76
	DRE B	IMMOBILISATIONS		par virement de poste à poste		par cessions a des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		immobilisations à la fin de l'exercice	_	Réévaluation légale * ou evaluation par mise en équivalence Valeur d'origine des immobi- lisations en fin d'exercice
₹L		loppement TOTAL I	IN		СØ	· ·	DØ		D7	
Ž	Autres pos incorporell	tes d'immobilisations es TOTAL II	Ю		LV		LW	1 566 947	ıx	
	Terrains		ΙP		LX		LY		LZ	
		Sur sol propre	IQ		МА		мв		MC	
	Construction		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		МН		мі	, 1
LES	Installation lage indust		TIT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres	Inst. gales, agencis, amé- nagements divers	IŲ		ММ		MN	1 948 878	мо	-
ğ İ.	Autres	Matériel de transport	ΙV		MР		мQ	68 025	MR	
~ "	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	ıw		MS	229 177	мт	2 798 923	МU	
-	voi por enes	Emballages récupérables et	1		[į	мw	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	мx	
		divers *		ΜV						
	Immobilisati		IX MY		MV MZ	1	NA		NB	
 -	Immobilisati Avances et	divers * ions corporelles en cours	+-		ŀ		NA NE		ŀ	
 -		divers * ions corporelles en cours	МҮ		мz		F		NB	
	Avances et	divers * ions corporelles en cours acomptes TOTAL III ons évaluées par	MY NC		MZ ND	229 177	NE	4 815 826	NB NF	
	Avances et	divers * ions corporelles en cours acomptes TOTAL III ons évaluées par uivalence	MY NC IY		MZ ND NG	229 177	NE NH	4 815 826	NB NF NI	
	Avances et Participatio mise en équ Autres part	divers * ions corporelles en cours acomptes TOTAL III ons évaluées par uivalence	MY NC IY IZ		MZ ND NG ØU	229 177 I	NE NH M7	4 815 826 1 382 039	NB NF NI DW	
INANCIERES	Avances et Participatic mise en équ Autres part	divers * ions corporelles en cours acomptes TOTAL III ons évaluées par uivalence iccipations	MY NC IY IZ IØ		MZ ND NG 20U 20X	229 177 1 712 035 0	NE NH M7 ØY	4 815 826 1 382 039 215 239	NB NF NI DW OZ	
INANCIERES	Avances et Participatic mise en équ Autres part	divers * ions corporelles en cours acomptes TOTAL III ons évaluées par uivalence icipations es immobilisés	MY NC IY IZ IØ II		MZ ND NG ØU ØX	229 177 1 712 035 0	NE NH M7 ØY	4 815 826 1 382 039 215 239 898 376	NB NF NI DW	



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018 SUR IMMORII ISATIONS AMORTISS ARI ES

Forn	nulatre obligatoire (article 53 A lu Code général des impôts)	/	SUK	IIMIMOBILISA	ATIONS AM	OKIISSABL	E2							
		****				Exercice 1	v clos le	3 1 0	82018					
	Les entreprises ayant	pratiqu	é la réévalua	ition légale de leurs	immobilisations am	ortissables (art. 23	8 <i>bis</i> J du C	GI) doiver	nt ioindre					
	ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle													
Dé	signation de l'entreprise : SA	OCT	O TECHN	OLOGY					Néant 🗵 *					
C	ADRE A	Déte	rmination du n (col. I - col	nontant des écarts 1, 2) (1)	Utilisation de la	marge supplémentaire	d'amortissen	ient						
					Au cours d	e l'exercice			Montant de la provision spéciale à					
		du m	gmentation contant brut	Augmentation du montant	Montant	Fraction résiduelle	Montant à la fin de l		Is fin de l'exercice [(cel. 1 - cel.2)					
		des im	mobilisations	des amortissements	des suppléments d'amortissement (2)	correspondant aux éléments cédés (3)	(4	†)	- col. 5 (5)]					
	Concessions, brevets et	 	1	2	3	4	5		6					
	droits similaires	 							<u> </u>					
2	Fonds commercial	ļ												
3	Terrains													
4	Constructions													
5	Installations techniques mat. et out, industriels													
6	Autres immobilisations corporelles						***************************************							
7	Immobilisations en cours													
8	Participations													
9	Autres titres immobilisés					* · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		- "						
10	TOTAUX						*******************************							
(1)	Les augmentations du montant brut amortissables réévaluées dans les con Le montant des écarts est obtenu en s	nditions	définies à l'arti	icle 238 <i>bis</i> J du code g	eneral des impôts et fig	2 sont celles qui out ét gurant à l'actif de l'entr	e apportées a	au montant ut de l'exer	des immobilisations cice.					
	Porter dans cette colonne le supplém			•	, -	*								
(3)	Cette colonne ne concerne que les i utilisé de la marge supplémentaire d'a	immobili amortiss	isations réévair ement.	nées cédées au cours	de l'exercice. Il convi	ent d'y reporter, l'anne	èe de la cess	ion de l'ele	ément, le solde non					
(4)	Ce montant comprend : a) le montant total des sommes porté	ées aux (colonnes 3 et 4	·ŧ										
	b) le montant cumulé à la fin de l'exe				nt correspond à des élér	ments figurant à l'actif	f de l'entrepri	ise au débu	it de l'exercice.					
(5)	Le montant total de la provision spéc	ciale en 1	ñn d'exercice e	st à reporter au passif o	lu bilan (tablean n° 205	51) à la ligne « Provisi	ons réglomen	ıtées » .						
CA	DRE B													
	FICITS REPORTABLES AU 31 D	ÉCEMI	BRE 1976 IM	IPUTÉS SUR LA PF	ROVISION SPÉCIAL	E AU POINT DE V	UE FISCAL							
1 - I	FRACTION INCLUSE DANS LA PI	ROVISI	ON SPÉCIAL	E AU DÉBUT DE L'E	EXERCICE	***************************************	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •							
2 - F	FRACTION RATTACHĖE AU RĖSI	ULTAT	DE L'EXERC	CICE				-						
3 - E	FRACTION INCLUSE DANS LA PI	ROVISIO	ON SPÉCIAL	E EN FIN D'EXERCI	CE		•••••	=						
								•						
1	Le cadre B est servi par les seules entre	prises qı	ıi ont imputé le	urs déficits fiscalement	reportables au 31 décer	mbre sur la provision sp	réciale.							
1	Il est rappele que cette imputation est p	puremen	t fiscale et ne r	modifie pas les montan	ts de la provision spéci	ale figurant au bilan :	de même, les	entreprises	en cause continuent					

à reintegrer chaque année dans leur resultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les nuontants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2018 ; Etat préparatoire

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

6

I	Désignation de l'	entr	eprise <u>SAO</u>	CTC) TEC	CHN	OLOG	Υ														Něan	ı. 🗆 *
	CADRE A		S	ITU	IATIO	NS	ET M	ou	VEM (OU \	ENTS VENA	DE	EV.	EXERCICE DE	S A	MOF	RTISSEM CTIF) *	EN	IS TECH	NIQ	UES		L	
	IMMOBILIS	BILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : afférents aux de l'actif	ċléme	nts sortis				nortisser Pexercici			
	rais d'établisseme t de développem		Т	ОТА	LI (CY					E	Ţ			EM				EN				
	Autres immobilisa acorporelles	tions	,)TAI	LII	PE			398	984	PF	, _	276	922	PG				PH			675	906
Т	'errains					PI	·····				PJ	T			PK				PI.			***************************************	********
		Sur s	sol propre		F	PM					PN		*** · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		PO				PQ				* *** * *** *
(Constructions	Sur s	sol d'autrui		ı	PR					PS		***************************************		PT				PU				
			générales, agencem nagements des cons			PV				··········	PW	<u>/</u>			PX		~~~		PY				
	nstallations techn		s, matériel et outillag		——i	\mathbf{z}					QΛ				QB			· ····	QC	With			
		Inst.	générales, agencem	ents,		QD T			166	040	QΕ		144	171	QF	:	_		QG			310	211
	Autres		ériel de transport)H			48	025	QI				Q				QK			48	025
ır	nmobilisations		ériel de bureau et matique, mobilier			QL			842		QM		395	492	QN	ļ	2:	29 177	QO	,	1	008	
	corporelles		oallages récupérables	et)P					QR	r			Qs				QT			000	1,5
	.	arve.		ľAL) (U		1	056	228	QV	-	539	663	QW		2.	29 177	QX		1	366	715
	TO	ľAL	GÉNÉRAL (I + I	I + I	(II) Ø	N			455		ďР		816 5		ØQ			29 177	øR			042	
_			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·									<u></u>											021
	CADRE B	_	VENTILATIO	ו גוול	DES I	VIUL	JVEN	EN	115 A	rrec	IAI		LA PROVISIO	N P	JUR	AMORT		EMENTS	DE	ROGA	TOI	RES	
,	mmobilisations			,	DOTA:	ΠON	IS								REP	RISES						ment ne	
•	amortissables	Е	Colonne 1 Différentiel de durée		Color Mode d	nne 2 légress		An		nient fisc	çal	D	Colonne 4 ifférentiel de durée			onne 5 dégressif	A	Colonne : morrissement	fiscal	à		tissemei de l'exc	
iat	s établissements TOTAL I	M9	et autres	N1				N2	except	ionnei		N3	et autres	N4			N5	exceptions	.cı	N6			
\uti	res immob. incor-po-	N7		N8				P6			[P7	***************************************	P8			P9						:
	rrains	Q2		Q3				Q4				Q5		Q6			Q7	 	····	Q8			
	Sur sot propre	Q9		RI				R2			—	R3		124		·············	R5			R6			
ruction	Sur sol d'autrui	R7		R8	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	** ***		10				S1		82			S3			- _{S4} -			
Ŝ	Inst. gales, agenc	S5 :		S6				S7 -				S8		S9			T1			T2		*****	
nst	et am. des const. techniques	13		T4				15			\dashv	T'6		17			T8			179			
nat.	et outillage Inst. gales, agenc	U1		U2				L U3	····		\dashv	U4		U5			U6			- U7		*****	
s corpore	am. divers Matériel de			╽┝				H		"	\dashv	ŀ		-			}			┨┟	*****	, . , ,	
DEESZBOO	Mar. bureau et	U8		U9 _				V1			-	V2		V3			V4			V5			
CS IMPRIO	inform. mobilier Emballages	V6	•	V7 -				V8 -			\dashv	V9 -		W1 -			W2			W3 -			
Ž	récup, et divers	W4		W5			\	V6			`	₩7 -		₩8 -			W9			XI			<u></u>
·	TOTAL III	X2		Х3		38.92		4	50.000.00			X5		X6	et i e		X7	2008 1 2 2 ES	NECK A	Х8			
itro	is d'acquisition de es de participations TOTAL IV	NL			- 69							νM		¥.	e of N	4.9				NO			
	Total général + II + III + IV)	NP		NQ	2 - 2 A - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 -	e-esca		ır				NS		NT			NU			NV			
ot	al général neo weak P + NQ + NR)	NW					Total g	énéra NT	l non ventik + NU)	· NY					1	otal général « (NW – N	on yealif	' NZ					
-	ADRE C		,			1	12.42		71.07			-					- /						
А	FFECTANT L	.ES	TS OE L'EXERC CHARGES RÉF URS EXERCICE	AR	TIES		Мот		net au d'exercice				Augmentations			Dotations de					lant ne le l'exc		
	Frais d'émission	d'er	nprunt à étaler												Z,9				7.8				
	Primes de remb	NITS!	ement des obligatio	ns							Ī				Sp			1	SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		-								Neant
Nature de	es provisions		Montant au début de l'exercice 1			AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour gisements mini-	r reconstitution des ers et pétroliers *	3T			TA		ТВ		TC	
Provisions pour (art. 237 bis A-I	investissement D *	3U			TD		TE		TF	
Provisions pour	hausse des prix (1) *	30			TG		ТН	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	TI	
Amortissements	dérogatoires	3Х	20 0	00	TM		TN		то	20 000
Dont majoration de 30 %	ns exceptionnelles	D3			D4		D5		D6	
Provisions pour (art. 39 quinqu:	prêts d'installation les H du CGI)	IJ			IK		IL	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	IM	
		3Y		***********	TP		тQ		TR	
	TOTAL I	3Z	20 0	00	TS		TT		TU	20 000
Provisions pour	litiges	44	42 5	00	4B		4C	37 500	4D	5 000
Provisions pour aux clients	garanties données	4E			4F		4G		4H	
Provisions pour à terme	pertes sur marchés	4)		- [4K		41.		4M	
Provisions pour	amendes et pénalités	4N			4P		4R		48	
Provisions pour	pertes de change	4T	18 0	97	4U		40	6 784	4W	11 313
Provisions pour tions similaires	pensions et obliga-	4X			4Y		4Z		5A	
		5B			5C	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	5D		5E	
Provisions pour immobilisations	renouvellement des	5F		-	5H		5]	······································	5K	
Provisions pour	gros entretien et	EO			EP		EQ		ER	
Provisions pour	charges sociales et	5R	,		58	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	5T		5U	
Autres provision		5V		5	sw	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	60 5	97 7	īv		TW	44 284	TX	16 313
	- incorporelles	6A		6	бВ	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	6C		6D	
	- corporelles	6E	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		6F		6G		6Н	
sur	- titres mis en équivalence	02	·		<i>0</i> 3		04	***************************************	Ø5	
1011001258(1045	•	9U	944 92	20 9	yγ	****	9W	600 315	9X	344 605
	- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6		0	07	, , , , , , , , , , , , , , , , , ,	08		09	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Sur stocks et en		6N		- 6	SP		6R		6S	
ur comptes clic	ents	6T	29 58	86 6	SU	1 872	6v		6W	31 458
utres provision	s pour	6X	620 46	67 6	ĵΥ	4 131	6z	624 598	7A	
	TOTAL III	7B	1 594 97	73 1	ſΥ	6 003	ΊZ	1 224 913	UA	376 063
TOTAL GÉNÍ	RAL (I + II + III)	7C	1 675 57	70 U	JВ	6 003	υC	1 269 197	UD	412 375
		- 1	d'exploitation	U	JE T	1 872	UF	21 000		**************************************
	Dont dotations	_	financières	U	iG	4 131	UH	1 231 697		
	ei reprises		exceptionnelles	I,	ŋŀ		UK	16 500		
	Provisions pour gisements miniperovisions pour (art. 237 bis A-1) Provisions pour Amortissements Dont majoration de 30 % Provisions pour (art. 39 quinqui) Autres provisions pour aux clients Provisions pour aux clients Provisions pour grandes révision Provisions pour grandes révision Provisions pour grandes révision Provisions pour grandes sur cong Autres provisions pour discales sur cong Autres provisions pour liscales sur cong Autres provision charges (1)	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI) Autres provisions réglementées (1) TOTAL I Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour renouvellement des immobilisations * Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer * Autres provisions pour risques et charges (1) TOTAL II - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)* Sur stocks et en cours Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation (1)* TOTAL III Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers * Provisions pour investissement (ant. 237 bis A-II) * Provisions pour hausse des prix (1) * Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquites H du CGI) Autres provisions réglementées (1) Provisions pour garanties données 4E Provisions pour garanties données 4E Provisions pour pertes sur marchés 4 terme Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions et obligations similaires Provisions pour renouvellement des immobilisations * Provisions pour gros entretien et grandes révisions * Provisions pour gros entretien et grandes révisions pour risques et charges (1) TOTAL II 52 TOTAL II 53 TOTAL II 54 55 TOTAL II 56 Sur stocks et en cours 66 67 TOTAL III 78 TOTAL III 76	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers. Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II). Provisions pour hausse des prix (1). Provisions pour hausse des prix (1). Provisions pour particular des des prix (1). Provisions pour particular des des prix (1). Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI). Autres provisions réglementées (1). Provisions pour granties données aux clients. Provisions pour pertes sur marchés a terme. Provisions pour pertes sur marchés a terme. Provisions pour pertes de change. Provisions pour renouvellement des immobilisations. Provisions pour gros entretien et grandes révisions. Provisions pour renouvellement des immobilisations. Provisions pour renouvellement des changes aux clients. Autres provisions pour risques et charges (1). TOTAL II. SZ. 60. 5 Ratic participation - autres immobilisations. - incorporelles - titres mis en équivalence. - titres de participation - autres immobilisations. - corporelles - titres de participation - autres immobilisations. Four stocks et en cours. Sur stocks et en cours. Sur comptes clients. Autres provisions pour des	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers * 3T 3U 3U 3U 3U 3U 3U 3U	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers 31	Provisions pour reconstitution des genericies miniers et pétioliers 37	Provisions pour reconstitution des genement infinites et pécholens 37	Provisions pour perconstitution de l'exercice Provisions pour perconstitution de l'exercice Provisions pour preconstitution de l'exercice Provisions pour investissement (1) 30 10 10 10 10 10 10 10	Provisions pour precentification de l'exercice Provisions pour precentification de l'exercice Provisions pour precentification de l'exercice Provisions pour investissement (miles 2.79 de A.19	

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision,

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue pur l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

SA OCTO TECHNOLOGY Extension 2 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES Montant fin exercice, Montant début exercice Augmentations Diminutions AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES Diminutions -Augmentations AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION Augmentations Diminutions 4 131 620 467 624 598 Provision compte courant elCurator

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

SA OCTO TECHNOLOGY Néant Désignation de l'entreprise : Montant brut A l an au plus A plus d'un an CADRE A **ÉTAT DES CRÉANCES** Créances rattachées à des participations UL UN L'ACTIF IOBILISÈ Prêts (1) (2) UP IJŖ US 品質 898 376 Autres immobilisations financières 898 376 Clients douteux ou litigieux 31 458 31 458 20 430 255 20 430 255 Autres créances clients UΧ Créance représentative de titres Provision pour dépréciation prêtes ou remis en garantie * antérieurement constituée * υo Z1Personnel et comptes rattachés I۱۲ 4 634 4 634 DE L'ACTIF CIRCULANT 7 491 7 491 Sécurité sociale et autres organismes sociaux U2 Impôts sur les bénéfices 2 811 419 2 811 419 État et autres Taxe sur la valeur ajoutée ٧B 1 131 770 1 131 770 collectivités Autres impôts, taxes et versements assimilés publiques Divers ۷P 5 033 613 5 033 613 Groupe et associés (2) VC Dèbiteurs divers (dont créances relatives à des opérations 188 691 188 691 VR de pension de titres) 429 205 Charges constatées d'avance VS 429 205 30 966 912 TOTAUX 30 068 536 898 376 - Prêts accordés en cours d'exercice VD Montant (1)RENVOIS - Remboursements obtenus en cours d'exercice VE (2)Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) Montant brut A plus d'1 an et 5 ans au plus A plus de 5 ans A I an au plus CADRE B **ÉTAT DES DETTES** Emprunts obligataires convertibles (1) 7Y Autres emprunts obligataires (1) 7Z Emprunts et dettes à I an maximum à l'origine VG auprès des établissements à plus d'1 an à l'origine VΗ de crédit (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) 8A 88 Fournisseurs et comptes rattachés 7 496 382 7 496 382 8C Personnel et comptes rattachés 4 075 989 4 075 989 Sécurité sociale et autres organismes sociaux RĐ 3 625 118 3 625 118 État et Impôts sur les bénéfices 8E 415 216 415 216 Taxe sur la valeur ajoutée vv autres 3 914 059 3 914 059 collectivités Obligations cautionnées ٧X 348 391 348 391 publiques Autres impôts, taxes et assimilés VC Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 81 VI Groupe et associés (2) Autres dettes (dont dettes relatives à des 8K 2 065 972 2 065 972 opérations de pension de titres) Dette représentative de titres empruntés **Z2** ou remis en garantie * Produits constatés d'avance 81. 1 424 747 1 424 747 TOTAUX VY 23 365 875 23 365 875 (2) Montant des divers emprunts et dettes contrac-tés auprès des associés personnes physiques VJ Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

du Co	e obligatoire (article 53 A de général des impóts) Ignation de l'entreprise : SA (осто тесні	NOL	OGY		For	mulaire déposé a	u titre	de i'lR	ЕТ		Néant 🔲			Exercice N, clos le : 3, 1 10 , 8 2 , 0 , 1 , 8
	RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COI	MPTA	BLE DE	L'EXER	CICE		_	A	
	Rémunération du travail	de l'exploita	nt ou	des associé	s	*********				-			-	ъ 🗕	6 307 11
tion	(entreprises à l'IR)	de son conic				moir	ns part déductible	*			à réi	ntégrer :	-	را	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductible	· *	wo			Amor	tissements excéder	taires	(art. 39-4 c	u CGI)	WE		',` X	 	and the same of th
scal	Autres charges et dépenses somptuai	charges et depenses somptuaires ur laxe sur les véhicules des sociétés										- ^	<u>.</u>	2/63.76	
ses e	(art. 39-4 du C.G.I.) Fraction des loyers à réintégrer dans le	des loyers à réintégrer dans le cadre d'un pa Part des loyers à réintégration pa									-	res			
es er	crèdit bail immobilier et de levée d'op Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre	mobilier et de levée d'option (art. 239 séxies D) RB charges à payer non (Charges à payer liées à des états et territoires (cf. tableau 2058-B, cadre III) VII 193 467 Charges à payer liées à des états et territoires (cf. 2067- bis) XX									٦,	\vdash	100.04		
de de	déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre Amendes et pénalités	III)	w)	173			oopératifs non ded es financières (art.)			bis)	╁━╅		_ X'	- 2	193 80
Jes r	······································	Lara Colx	(44)		333	Charg	es itilalicieres (ait")	ZIZ D	15) "		ΧZ		-		Programme (Programme)
FE I	Réintégrations prévues à l'artic			· en:							· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	t-t	_X	\vdash	
	Impôt sur les sociétés (cf. page	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1-NO!	-31/)									- 1	′├	(375 21
Quote	-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE W	L				Résulta à l'artic	ts bénéficiaires visés le 209 B du CGI	L.7					K	7	
ion Ses	Moins-values nettes	/ - imposée	s aux	taux de 15	% ou	de 19	7% (12.8 % pour	les e	ntreprise	s à l'im	pðt sur	le revenu)	18	3	
ars et	à	- imposée	s au t	aux de 0 %				•				**************************************	ZI	٧H	· · · · ·
	long terme						- Pius-values			+ + = = = = =			W		
regimes d'imposition particuliers et impositions différées	Fraction imposable	e des plus-value xercices antérie		lisée s		- {							-	-	
₹ .5	uu couis u c	xerences unicerse	u(3	·			– Plus-values	50un	nises au	égime	des fus	ions	_W	$^{\circ}$	
	Écarts de valeurs liquidatives s	sur OPCVM * (er	trep	ises à l'IS)									X	R	
Réint	égrations diverses à	Intérêts (art. 39-1-3	excédi	ent air es du CG1)	SU			Zones i	l'entreprise té exonére	s,* s	w		W	٦	1 261 02
	ler sur feuillet séparé DONT *			antérieurement ME (art. 209 C)	5X				oart de 12 % ues à taux z		18		1		
Déint	ionation des charges afforting a					<u> </u>		pius-va	ues a taux z	40 T			┨"	╌	
	égration des charges affectées au												- Y1	-	
Résul	tat fiscal afférent à l'activité relev	ant du régime o	ption	nnel de taxa	tion	au toi	nage						Y3	3	
												TOTAL	W	R	7 386 71
11.	DÉDUCTIONS						F	ERT	COMPT	ABLE	DE L'EX	ERCICE	W	5	
Ouote	-part dans les pertes subies par	une société de r	ersoi	nne ou un G	i.l.E. *	į.							T _w	,	
	ons et charges à payer non déductibles,	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					tate compatables de	Yanar	cien (cf. ta)		CO D CO	mandus IIIV	W	-	1 410 81
104:31	This et changes a payer non deductiones,						· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		 		·····	Caule III)	-[-	1 110 01
		- imposées au	ı taux	de 15 % (12.8 9	6 pour	les entreprises so	umise:	a l'impôt	sur le n	evenu)		_\w	′∟	
	Plus-values	- imposées au	ı taux	de 0 %									Wi	1	4 054 55
	nettes à	- imposées au	ı taux	de 19 %									WI		
u imposition culiers et ons différées	long terme	- Imputées su	ır les ı	molns-value	s ne	ttes à	long terme ant	érieu	res				w	/	
		– imputées su	ır les d	déficits anté	rieur	s							XE		. , , ,
partice partice imposition	Autres plus-values imposées a	<u> </u>											16	<u> </u>	
ε . =													1	\vdash	
	Fraction des plus-values nette		de l'e	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , 		•				<u> </u>			WZ	<u> </u>	
	Régime des sociétés mères et e Produit net des actions et part	des filiales s d'intérêts :		Quote à dédu	parτ iire de	de tra es pro	is et charges rest duits nets de par	ant in ticipa	iposable tion	2	A		ΧA	L	
	Majoration autorisée au titre d	es investisseme	nts ré	alisės dans	les co	ollecti	ivités d'outre-m	er*,					ZY		
Ę	Majoration d'amortissement *												XE		
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise K9			orises nouvelles		L2	1		entreprises inno	rantes ,	5	W161	XF		
Sďin	Constant with the	-	(44 se Sociét	des) é investissements im	mobilier		-	, ·	l sexies A) de restructuratio		A		1	200	
esure	(Art. 44 undedes)			(art. 208 C) d'emploi à redynan	dian.	К3			nse (44 terdeci franche d'activ		-		┨		
æ	TE (art. 44 octies et octies A)		(ert. 44	l duodeciesi	1361	1F			quaterdecies	<u>" X</u>	C				
	W A STATE OF THE S		Zone	de revitalisation rura	e (art. 44	quindec	les)			Р	C				
	Écarts de valeurs liquidatives su	ur OPCVM*(ei	ntrep	rises à l'IS)									XS		
)éduc		ont déduction	2/0]			Créance d	ėgagé	e par le	T.	<u> </u>	1	XG		
	exc	eptionnelle pour vestissement *	Х9				report en ar	rièré c	le déficit		<u>'</u>		1^9	<u> </u>	153 51
éduc	tion des produits affectées aux a	ctivitės ėligible:	s au r	égime de ta	xatio	n au 1	tonnage						Y2		
[[]	RÉSULTAT FISCAL						-					TOTAL	хн		5 618 87
				ſ		bé	néfice (I moins i	I)	T	XL	1	767 843	1	1/4	
ésult	at fiscal avant imputation des dé	ñcits reportable	s :	} .						(100) (20) (20)	<u>-</u>	7.0.0	LX	13,24.5	Long Court Conservation (1995)
						ae	ficit (II moins I)			230	A Constitution	01.98 75.85% <u>5.</u> 00	1	esoz. Sjerije	
éficit	de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'15	5) *							ZL I	المتعادية	.070			
éficit	s antérieurs imputés sur les résul	itats de l'exercic	e (en	treprises à l'	IS) *								XL		
ÉSUL	TAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN)	ou DÉFICIT repa	ortab	le en avant	(llgne	e XO)				(N	1	767 843	хо	1	-
					-										

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

SA OCTO TECHNOLOGY

DGFiP 2058 A 2018 Extension

REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant exercice N
Charges diverses	644
Dons et mécénats	185 178
Quote-part 12% PVLT cession Octo Suisse	486 547
Jetons de présence	10 664
Mali de fusion TUP elCurator	577 990
DEDICTIONS DIVERSES	Mantant avaraica N
DEDUCTIONS DIVERSES CICE 2018	Montant exercice N
DEDUCTIONS DIVERSES CICE 2018	Montant exercice N 153 511

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2018

1.	SUIVI DES DÉFICITS								
Dé	ficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4				
Dé	Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)								
Dé	Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A) Déficits reportables (différence K4 - K5)								
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)									
To	al des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK						
II.									
	Montant déductible correspondant aux droits acquis par les sous le régime de l'article 39-1. 1º bis Al. 1er du CGI, dota	salariés pour les entreprises placées tions de l'exercice			ZT	1 628			
II.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON D	ÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETT	E DE I	L'IMPÔT	1				
	(à détailler sur feuillet sépa	rė)	T	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice			
I	ndemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales our les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.	correspondantes non déductibles	zv		zw				
-	rovisions pour risques et charges *								
			8X		8Y				
			8Z		9A				
			9B		9C				
P	rovisions pour dépréciation *				1_1				
Dé	préciations	7*************************************	9D	4 131	9E	1 224			
			9F		9G				
		200 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	9H		9J				
C	harges à payer				LL				
Ρē	rticipation		9K	68 203	9L	34			
 E 1	fort construction		9M	76 156	9N	100			
	S		9P	44 977	9R	50			
		, , ,, ,, , , ,, ,, ,, ,, , , , , , , 	98		9T				
	TOTA	UX (YN = ZV à 9\$) et (YO = ZW à 9T)	YN	193 467	YO	1 410 8			
	1013	à reporter au tableau 2058-A :	لــــا	ligne WI		ligne WU			
	CONSÉQUENCES DE LA	MÉTHODE PAR COMPOSA	NTS	(art.237 septies du CG	I)				
_		Montant au début de l'exercice	T	Imputations		Montant net à la fin de l'exercice			
î	fontant de la réintegration ou de la déduction	Li	1			THE RESERVE			
				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n* 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précèdent.



DÉFICITS ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP 2058B 2018

SA OCTO TECHNOLOGY

EXTENSION 1

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Dotations exercice	Reprises exercice
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Dotations exercice	Reprises exercice
Dépréciation compte courant filiale elcurator	4 131	
Dépréciation compte courant filiale elCurator		624 598
Dépréciation créances rattachées à des parts filiale eLcurator		600 315
1		
CHARGES A PAYER	Dotations exercice	Reprises exercice

SAGE Experts-comptables lanvier 2018 : Etat pri

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dési	io	nation de l'entreprise : SA OCTO TECHNOLOG	······						·· ·····		····						. []
Desig	ī		1				T			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						Néar	11,
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØС	4	131	487		Affectations aux réserves	– Re	éserves l	ėgales	-	В			3	179
SS	-	MANAGEMENT OF THE PROPERTY OF					SNC	aux teserves	- A	utres réso	erves	Z	D				
ORIGINES	l	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1	990	708	TATE	Dividendes				Z	E		1	987	149
B B B B	r	Prélèvements sur les réserves	ØE				AFFECTATIONS	Autres répartition	15			Z	F				
	-	ricievements sur les reserves	y)r.				¥	Report à nouveau				Z	G		4	131	868
		TOTAL I	ØF	6	122	196		(NB ; le total I doit né	cessairement é		iotal II) IAL II		н		6	122	196
	E۱	NSEIGNEMENTS DIVERS												Ex	ærci	ce N :	
ENGAGEMENTS		- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) [77]											5				
AGEN		- Engagements de crédit-bail immobilier										Y	R				
ENG		– Effets portés à l'escompte et non échus											s 🖳				
83		– Sous-traitance											т [4	998	007
ARGE		- Locations, charges locatives et de copropriété			(dont mor en locatio	stant des on pour	loyers des biens pris une durée > 6 mois	J8 1	929 57	75) X	5		2	195	103
T CH	ន្ទ	– Personnel extérieur à l'entreprise										Y	J			214	105
STES IATS I	TERN	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (ho	rs ré	troc	ession	s)						SS	· [362	470
SACE	EX	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									Y	7					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES PETERNNES		- Autres comptes			(dont coti	sations v	ersées aux organisa- t professionnelles	ES) S:			5 (035	308
DÉTA		Total du poste correspon	dant	à la								z		1	2 8	304	994
ts.		- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						YY	v T		(524	826
IMPÔTS ET TANES	AXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe pétroliers	intério	ure sur les produits	ZS			92	: 🗀		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		346
IMI		Total du poste correspond	lant	à la								Y2					172
		- Montant de la TVA collectée				** ** *						Y	7		7 8	326	954
TVA		- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de	Tex	rcice	au titi	e des bi	ens et s	ervices ne constitua	nt pas des in	nmobilisa	tions	Y2	2		2 7	749	103
		- Montant brut des salaires (cf. demière déclaration a	ınuç	ile so	ouscrit	e au titr	e des s	alaires DADS de 2	017) *			- ØI	3				093
		- Montant de la plus-value constatée en franchise d'	mpó	t lon	s de la	premiè	re opt	ion pour le régime	simplifié e	l'imposi	tion *	Ø:	;				
DIVERS		- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raisor	des	som	mes n	nises à la	dispo	sition de la société	÷			Zŀ	+			1,5	0 %
DIV	Ì	- Numéro de centre de gestion agréé *		ХР				– Filiales et						i aui ca inon 0	əcher	· 1 Z.1	R C
	Ì	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donairice Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RC			*****		
	ı											RI	1				
# z]	1	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe				Plus-value:	s à 15%	JК		Phys-value	s à O %	JL.	1				
RÉGIME DE GROUPE *						Plus-value	s à 19 %	јм		Imputatio	ons	JC					
DE GI	Ì	Groupe: résultat d'ensemble JD				Plus-value:	à 15 %	JN		Plus-value	s à 0 %	Ю		•			 ,
HME	100	Phis-values à 19 % JP Imputations										JF					
RÉC	ľ	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mèr 2 si société filiale	e,	JН		Nº SIRET	de la	ociété mère du grou	pe JJ	TI	П	Τ	TT	T			

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, JH N° SIRET de la société mère du groupe JJ |

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

11 ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

4 Des explications concernant cette rubrique sont données dans lu notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A

		général des Impôts). SA OCT	ro ?	TECHNOLOGY							Néant 🔲
		- DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉ	ÉSIDU	FLLE							
		date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette rééva	aluée*	Amortiss en fra	sements pratiqués inchise d'impôt	Autres amortisseme	ents* Va	aleur résiduelle
	1	Matèriel info		229 177		а •	 	229 177	<u> </u>		<u>toj</u>
	2	Titres Octo SU		111 720							111 720
	3	Titres Octo Br		564 316							564 316
*	4	Titres Octo BE		26 000							26 000
tions	5										
oilisa	6		<u> </u>								
- Immobilisations*	7		<u> </u>			· · · · · ·					
- Im	8					;					
-	9								····		
	10										
	11										
	12					т					**************************************
<u> </u>		B - PLUS -VALU	ES ,	T		<u> </u>	Qualif	fication fiscale de		values réalisées	
		Prix de vente		Montant global d ou de la mo	Sins-value		t terme	19 %	Long terme 15 % ou 12.8 %	7 00-	Plus-value taxables à
	Τ.	7		8		<u> </u>	9	1970	15 % 9U 14.0 %	0%	19%(1)
l	1				4 054 554						<u> </u>
ļ	3	4 166	4 166 274			<u></u>	0			4 054 554	
	H				(564 316)		0			(564 316	
ons*	5		\dashv		(26 000)					(26 000	
isati	6		—								-
lobil	7		\rightarrow								parts residential actions of second to residentialists
- Immobilisations*	8										
_	9			l							
	10	AND THE CONTRACT OF THE CONTRA									
	11										
	12	Fraction résiduelle de la provision			-#### 31NV						
	13	éléments cédés				+		2 (34 (34 (34))	i i desemble i i i i i Li desemble i i i i i i i i i i i i i i i i i i i		
	14	Amortissements irrégulièrement différé Amortissements afférents aux éléme				+			n Primary		
	13	tibles par une disposition légale Amortissements non pratiques en co	mptat	bilité et correspondant	t à la déduction	+				Sugar Maria (1975)	
)ts	16 fiscale pour Investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effecti) 	
- Autres éléments	17	de brevets faisant partie de l'actif in onéreux depuis moins de deux ans	mmobi	illisé et n'ayant pas été	é acquis à titre					Mark Comment	
es élé	18	Provisions pour dépréciation des titres lues à long terme devenues sans obje	et au c	ours de l'exercice							
łutre	19	Dotations de l'exercice aux comptes relevant du régime des plus ou moins			tion des titres		91 (8)				
11 - 1	20	Divers (détail à donner sur une note a		Samuel Company of the						<u> </u>	
i	C	CADRE A : plus ou moins-value i des lignes 1 à 20 de la c	nette colon	a court terme (to ne) (9)	tal algébrique					3 464 238	
!	Ç	EADRE B: plus ou moins-value i des lignes 1 à 20 de la c	nette o or	a long terme (to	tal algébrique						
ļ	×	ADRE C. : autres plus-values taxal			Andrews	U_{i}	۹)		(D) Ventilation par (aux)		; (G);

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepi	rise: SA OCTO TECHNOI	JOGY		Formulaire dépo	sé au titre de l'IR EU	Néant ∑*
	A ÉLÉMENTS ASSU- à l'exclusion des plus-values de fu	JETTIS A	AU RÉGIME FISCAL DE l'imposition est prise en c	ES PLUS-VALUES À C harge par les sociétés abso	OURT TERME orbantes) (cf. cadre B)	
	Origine		Montant net	Montant antérieurement	Montant compris	Montant restant à
	Imposition répartie		réalisées*	réintégré	de l'exercice	réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)			introver a factor of the second		
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	то	TAL I				
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant å reintegrer
	sur 3 ans au titre de	N - I N - 2				
		N - 1				
		N - 2				
Plus-values réalisées	0.10	N - 3				
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 4				
exercices antérieurs	différente (art. 39 quaterdecies	N - 5				
	1 ter et 1 quater du CGI)	N - 6				
	(à préciser) au titre de :	N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
		TAL 2				
!	B PLUS-VALUES RÉINTÉG ique ne comprend pas les plus-val e fusion, d'apport partiel ou de scission orales soumises à l'impôt sur les société	ues affere	ntes aux biens non amorus	ssables ou taxees loss des	CIAIRES DES APPORTS opérations de fusion ou d'a us-values d'apport à une sociét d'essionnelle exercée à titre indiv	арроге.
Origir	ne des plus-values et date Rusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant å reintegrer

	· ——					
]		
	**					
		TOTAL				

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entrepa		SA OCTO TEC	HNOLOGY				Néant 🕱 "
Entreprises semuises à l'impi Fentreprises semuises à l'impi		idtě<	celus du résime du lons terrac	ion de titre de sociétés à (art. 219 [a rexise-) bis du CC on de certains titres dont le	prépondérance immobilières		
	ı - SUI	VI DES MOINS	-VALUES DES EN	TREPRISES SOU	MISES À L'IMPÔT	SUR LE REVEN	U
Origine			ins-values à 12.8 %	Jong terms imp	ir les plus-values à è de l'exercice osables 12.8 %	moi	lde des ns-values 12.8 %
①			(2)	T .	3		<u>(i)</u>
Moins-values nettes	N			f (2.1.) (www.sec.ed.)			
	N-1				MANAGEMENT OF THE PROPERTY OF		
	N-3						
Moins-values nettes à	8-3						
long terme subles au cours des	N-4						
dix exercices antérieurs	K 5						
(montants restant à clécluire à la	N-6						
cledure a ia clèture du dermer	N-7			:			
exercice)	N-8					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	N-9						
	N - 10						
II - SUIVI D	ES M	DINS-VALUES	À LONG TERME D	ES ENTREPRISE	S SOUMISES À L'I	MPÔT SUR LES	SOCIÉTÉS*
			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des
Origine	-	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219) l'a sexies-0	À 19 % ou 15 % Imputables sur le résultat de Pexercice (article 219 l'a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾	sur le résultat de l'exercice	moins-values it reporter col.J=S+D+F-G-H
Ū		(2)	du CGD (i)	(4)	(\$)	: 6,7	,7.
Moins-values nertes	8/						
	N-1						
	N - 2	<u> </u>					
Moins-valurs nettes à long terme subies au	N-3						-
cours des	N - 4						
antérieurs (montants	N-5						
restont à déduire à la clônare du	N-6						
demier exercice)	N-7						
	N-8						
	И…9						
	N = 10						

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cutées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $n^{\rm o}$ 2032

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA OCTO TECHNOLOGY													
SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N													
				Sous-comptes de	la réserve spéciale des p	olus-value	es à long term	le					
			taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxée										
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1											
Réserves figurant au bilan des sociétés abso au cours de l'exercice	orbées	2											
TOTAL (li	ignes 1 et 2)	3											
- donnant lieu à comp d'impôt sur les socié	olément ités	4											
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu a d'impôt sur les socié	à complément tés	5											
TOTAL (li	ignes 4 et 5)	6											
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 1	igne 6)	7	***************************************										
II RÉSERVE SPÉCIALE DE	S PROVISIO	ONS P	OUR FLUCT	JATION DES C	COURS * (5°, 6°, 7°	alinéas	de l'art. 3	9-1-5	e du CGI)				
montant de la réserve réserve sociétés	e figurant au bil s absorbées au c	an des		montants prélev	és sur la réserve				a réserve				
à l'ouverture de l'exercice l'année			donn	ant lieu ment d'impôt ③	ne donnant pas lie à complément d'imp		a la clo	ture de	l'exercice				
		•											

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2059-E-SD 2018

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

Formulaire obligatoire (article 53 A



Désignation de l'entreprise:SA. OCTOTECHNOLOGY. Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe Exercice ouvert le: 01012018	e et co	Donné	es e	en n	ombre			ant 0	8								
Exercice ouvert le: 01012018 et clos le: .31082018 I- Chiffre d'affeires de référence CVAE Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachéas à une activité normal Refacturations de freis inscrites au compte de transfert de charges II- Autres produits à retentr pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	e et co		es e	en n	ombre		nois	0	8								
I- Chiffre d'affeires de référence CVAE Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normal Refacturations de freis inscrites au compte de transfert de charges II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	e et co		es e	en n	ombre		nois	0	8								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normal Refacturations de freis inscrites au compte de transfert de charges II- Autres produits à retentr pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	e et co	urante															
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normal Refacturations de freis inscrites au compte de transfert de charges II- Autres produits à retentr pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	e et co	urante															
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normal Refacturations de freis inscrites au compte de transfert de charges II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	e et co	urante				OA	42	299	207								
Refacturations de freis inscrites au compte de transfert de charges II- Autres produits à retentr pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	e et co	urante				ОК	1										
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	•																
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	etacturations de treis inscrites au compte de transfert de charges TOTAL																
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			-	тот	AL 1	ОХ	42	299	207								
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	•																
						ОН		11	465								
Subventions d'exploitation reçues		OF															
Variation positive des stocks						QD											
Transferts de cherges déductibles de la valeur ajoutée						ΟI											
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation						хт											
	TAL 2	OM		66	76€												
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									-								
Achats		ON	5	070	034												
Variation négative des stocks						OQ.											
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances						OR	5	687	600								
Lovers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à dispo	sition o	dans le	cad	dre d	d'une	os											
convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mo	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'un convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois																
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				,		OZ	<u> </u>										
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	<u> </u>	149	796												
Charges déductibles de la valeur ajoutée efférente à la production immobilisée déclarée						ou	<u> </u>										
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelle cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	es mise	sàdispo	ositic	on da	ans le	09											
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité norm	ale et c	courante	3			OY	ļ										
			7	TOT	AL 3	OJ	<u> 10</u>	907	430								
IV- Valeur ajoutée produite						т—	T .										
Calcul de la valeur ajoutée	(total	1 + tot:	al 2	- to	tal 3)	OG	B 1.	458	543								
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						1	<u> </u>	450									
Valeur ejoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nº 1330-CVAE-SD pour les multiformulaires n⁰ 1329-AC et 1329-DEF).	-établis	ssemen	ts e	et su	ır les	SA	RI	458	543								
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CV	/AE																
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du forme le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CV.	mulaire AE-SD	e n° 13:	30-0	CVA	·E-SD), vet	ıillez	con:	ıplėte								
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV X																	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX) GX 42 299 207 Effectifs	s au se	ens de la	a C\	VAE	*	EY		404	4,00								
Période de référence GY 0 1 / 2 0 1	8 GZ	3	1 /	<u>/</u> [0 8	1	2	0	1								
Date de cessation	HF	₹				1											
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																	
Effectif moyen du personnel * :						YP		404	4,00								
dont apprentis						YF	ļ		1,00								
dont handicapés						YG	ļ										
						RL											
Effectifs affectés à l'activité artisanale							A 10	nrac	ductio								
Effectifs affectés à l'activité artisanale (1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition																	

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

N° de dépôt

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2018

(1) Néant □*

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 31082018 N° SIRET 4 1 8 1 6 6 0 9 6 0 0 6 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA OCTO TECHNOLOGY
ADRESSE (voie) 34 avenue de 1'Opéra
CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P350 9525
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique SAS Dénomination ACCENTURE HOLDING
N° SIREN (si société établie en France) 477832612 % de détention 68,40 Nb de parts ou actions 3482930
Adresse: N° 118 Voie AVENUE DE FRANCE
Code Postal 75013 Commune PARIS Pays FRANCE
Forme juridique SAS Dénomination PACH INVEST
N° SIREN (si société établie en France) 498599422 % de détention 31,60 Nb de parts ou actions 1612323
Adresse: N° 118 Voie AVENUE DE FRANCE
Code Postal 75013 Commune PARIS Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en hauf el à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des exolications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.l.)

N° de dépôt

(18) | FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N°2059-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)	Néant	
(1)		
\'''	Néant	

EXERCICE CLOS LE 31082018	N° SIRET 4 1 8 1 6 6 0 9 6 0 0 6 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA OCTO TECHNOLOGY	
ADRESSE(voie) 34 avenue de l'Opéra	
CODE POSTAL 75002 VI	LE PARIS
N OMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5 3
Forme juridique STE DROIT MAROCAIN Dénomination OCTO TE	CHNOLOGY
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention 99,90
Adresse: N° 28 Voie RUE JBEL OU	KAIMDEN
Code Postal 10000 Commune RABAT,	AGDAL Pays MAROC
Forme juridique SAS Dénomination APPALOC	SA TECHNOLOGY
N° SIREN (si société établie en France) 801364258	% de détention 100,00
Adresse: N° 34 Voie AVENUE DE L	OPERA
Code Postal 75002 Commune PARIS	Pays FRANCE
Forme juridique STE DROIT AUSTRALTE Dénomination OCTO TE	CHNOLOGY PTY
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention 100,00
Adresse: N° 263 Voie CLARENCE ST	REET
Code Postal NSW 2000 Commune SYDNE	Pays AUSTRALIE
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si socièté établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N' SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Comraune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N°Voie	
Code Postal Commune	Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° 2065-SD 2018



Formulaire obligatoire Ranges Care	MCASE .
(art 223 du Code général des Impôts) IMPÔT SUR LE	S SOCIÉTÉS Timbre à date du service
Exercice ouvertile 01012018 et clos 31082018	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal X
Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre	
Si option pour le régime optionnel de faxation au tonnage, art. 209-0 B (entre	prises de transport maritime), cocher la case
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (a	
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée	
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépo	
pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SA OCTO TECHNOLOGY	
34 avenue de l'Opéra 75002 PARIS	
SIRET 4 1 8 1 6 6 0 9 6 0 0 0 6 9	Méi:
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement:
The state of the s	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
REGIME FISCAL DES GROUPES Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer o	efte déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Les entreprises placees sous le régime des groupes de sociétés doivent deposer de Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	and additional additional and additional addit
Pour les sociétés fillales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identifi	cation de la société mére:
r dus ses aposees impres, designation, adiesse du tea à amposition et à didentité	
	SIRET
	SIRE
B ACTIVITÉ	A share of disability and an income
Activités exercées Conseil en systèmes et logiciels informa	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de le	
1 Résultat fiscal Bénéfica imposable à 33 1/3% 1 767 843	Bénéfice imposable à 28% Déficit
Bénéfice Imposable à 15 %	
2 Plus-values	
PV á long terme imposables á 15% Résultat net	de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme Autres PV Imposables à	PV à long terme PV exonérées
Imposables à 19%	imposables à 0% (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérationa notamment entreprises nouvelles ou implante	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises inn	ovantes Zone franche urbaine Pôle de compétitivité
	Zone de restructuration de la
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 qua	terdecies Autres dispositifs défense, art. 44 terdecies
	Olive velves quendidas reinvent du
Société d'investissement Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées refevant du taux de 15%
	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
	44 quality v
D. IMPUTATIONS (cf. notices de la déclaration n° 2085-SD)	u à la délivrance d'un certificat de crédits d'imnôts
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lie	volue avec un État étranger un territoire ou une collectivité territoriale
 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale cor d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou colle 	ctivité.
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (d.	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
1/200mos sienas aprimisas a in columbinati de mass	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dém	atérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de
la majoretion de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes	les Informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormals uniquement accessibles sur	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil.
Audit et Conseil Europe	
7 Place Tristan Bernard	Tél:
75017 PARIS 76:	Identité du déclarant.
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Dete: 23112018 Lieu: PARIS
N° d'agrément du CGA	Qualité et nom du signataire: Président François Hisqui
	Signature:

Fornndaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES	PRODUITS DES ACTIONS	ET PARTS S	OCIALES, AI	NSI QUE DES I	REVENUS A	SSIMILÉS (DISTRI	BŲÉS	Jevi (Salida J	
Montant global brut des distribu				payées par un ét						
Montant des distributions corre							С			
Montant des préts, avances personnes interposées	ou acomptes consentis aux	associés, action	nnaires et por	teurs de parts, s	soit directeme	nt, soit par	d			
personnes interposaes	Rémunération memb	res du con	seil de s	urveillance			е		16 000	
Montant des distributions							f			
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							g			
		0(makes = 1, 09 o	l. 2 da l'articla	152 du CCI m			h i			
Montant des revenus distribués Montant des revenus distribués										
Montant des revenus distribues Montant des revenus répartis *		3 4076 preva sa	2 00 5 06 1an	130 44 331		Total (a	à h)		16 000	
	NETTES VERSÉES AUX M	EMBRES DE	CERTAINES	SOCIÉTÉS (s/c	e cadre est insu			du même	modèle)	
Nom, prénoms, domicile et quali * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants;	té (art. 48-1 à 6 ann, III au CGI):	Pour les SARL Nombre de parts	chaque associ remboursemen	es, au cours de la é, gérant ou non, ts forfaitaires de frai	désigné col.1, is ou autres rém Montant	à titre de trai nunérations de des sommes	versées:	émolume ctions dan	ents, indemnites,	
*SNC ou SCS, associés er * SEP et sté de copropriétai gérants ou coparticipants	n nom ou commandités res de navires, associés,	sociales appartenant à chaque associé en toute propriété	cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités	à titre de frais de mission et	mon, j	les colonnes 5 et 6			
		ou en usufruit.	ele ellectue	proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursem		demnités oriaitaires	Remboursements	
	1	2	3	4	5	6		7	8	
									:	
<u></u>		-								
	44									
		-		-						
		-				<u> </u>				
					Marking Salah	100 A 75 A 6	(3) G - ()		**************************************	
H DIVERS	PRIETAIRE DU FONDS (en c	cas de gérance l	libre)			WANTED STORY	Spirit of the	- Carrier 1971	7,04 5,7 1 1 W	
MONIE! ADICEOUS OF THE										
* ADDESSES DES AUTRES E	TABLISSEMENTS (si ce cadre	est Insuffisant, ioi	indre un état du	même modèle)						
ADIVEOUR DEG VO INTO E				., чи						
) CADRE NE CONCE	RNANT QUE LES ENTREF	RISES PLACI	ÉES SOUS L	E RÉGIME SIMI	PLIFIE D'IMF	OSITION				
	REMUNERATIONS			MOINS	S-VALUES A I	ONG TERM		SÉES A	15%	
Montant brut des salaires, abstra	action faite des sommes compris	es dans les		MVLT restant à re			ercice			
DADS et versées aux apprentis so	ous contrat et aux handicapés (a)			MVLT imputée su MVLT réalisée au						
Rétrocessions d'honoraires, de co	mmissions et de courtages 😘			MVI T restant à re		a.006				



Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SA OCTO TECHNOLOGY

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES N° 2067 (2018)

ANNÉE _____ ou exercice

du _____01/01/2018 ____
31/08/2018

, le <u>23112018</u>

Adresse 34	dresse 34 avenue de l'Opera 75002 PARIS au 3170672013											
A - FRAIS ALL	OUÉS DIRECTE	MENT OU INDI	RECTEMENT	AUX PERSONNE	S LES MIEUX I	RÉMUNÉRÉES	: v. notice 🕢					
	NOM, PRÉNO	OM ET EMPLOI (OCCUPÉ			ADRESSE C	COMPLÈTE					
1 BUINIER DO	minique - Dire	cteur			2 rue Audubo	n 75012 Paris						
2 JOGUET Dam:	ien - Directeu	r			9 allée des Marronniers 92250 La Garenne Colombes							
3 MASSON Jul:	ien - Directeu	r			5 allée Gabriel 92270 Bois Colombes							
4 HISQUIN Fra	ançois - Prési	dent du dire	ctoire		25 avenue du Grand Veneur 78110 Le Vésinet							
5 BOSQUE Wil	liam - Directe	ur			31 rue de la résistance 78150 Le Chesnay							
6 BUZZACARO	Alain - Direct	eur	35A rue Fauc	hier 13002 Mar	seille							
7 LENGLEMETZ	Eric - direct	eur		35 bd Anatol	e France 92190	Meudon						
8 AVRAMESCO 1	Wathalie - Dir	ecteur			98 rue de Ch	aronne 75011 P	aris					
9 BIERNAT Er:	ic - Directeur				2 avenue And	kré René Guiber	t 78170 La Ce	elle St Cloud				
10 FAURE Chris	nal 78800 Hou	ıilles										
RÉMUNÉRATI	ONS DIRECTES OF	U INDIRECTES	(dans l'ordre du table	eau ci-dessus)	Emis de	DÉPENSES E AFFÉR	T CHARGES LENTES					
Montant des rémunérations de foute nature (v. notice 2)	Montant des indemnilés et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice	TOTAL DES COLONNES 5 à 8				
1 1 144 554		, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		144 554	2 287			146 841				
2 142 470				142 470	2 944			145 414				
³ 135 140				135 140	10 404			145 544				
4 133 560				133 560	9 208		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	142 768				
5 126 066				126 066				126 066				
6 119 120				119 120	12 772			131 892				
7 118 666				118 666	2 324			120 990				
8 112 632				112 632	3 092			115 724				
9 111 526				111 526	:			111 526				
10 111 226				111 226	1 730			112 956				
** 1 254 960				1 254 960	44 762			1 299 722				
** TOTAUX			<u> </u>	·								
B - AUTRES F	RAIS						60.6	10				
nar bénéficaire (t	nature, à l'except outes taxes compr	ises)										
Frais de réception,	y compris les frais de	restaurant et de sp	ectacles, qui se rat	tachent à la gestion c	le l'entreprise et dor	nt la charge lui inco	mbe normalemer	1 297 873				
Total								305 861				
C. ÉLÉMENT	S DE RÉFÉRENC	E (v. notice 1)	:									
A - Pressett	Total des dép					Bénèfices impo	sables (9	<u> </u>				
- de l'exercice	2018 . (total col.		0	1 605 582	- de l'exercice .	.2018		1 767 843				
- de l'exercice pre				2 630 846	- de l'exercice p	récédent 🛈		1 570 638				

À PARIS

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Nom et qualité du signataire

François Hisquin

Président

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoir

20	•	O
2.13	ı	A

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Exercice du 01/01 au 31/08 ou au titre de l'année N

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :

SA OCTO TECHNOLOGY 418166096

Désignation et n° siren de la société tête de groupe

1 - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE					
Crédit d'impôt	Montant				
CIC	153 51:				
MEC	111 10				

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	10 350 553
ASSOCIES INTERETS SUR COMPTE COURANT	9 452
	444-44-44-44-44-44-44-44-44-44-44-44-44
	1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1

PERSONNEL CONGES et RTT A PAYER 1 232 : PROVISION PARTICIPATION DES SALARIES 68 : PROVISION PRIMES A VERSER 2 741 : PROVISION CHARGES SOCIALES A PAYER 1 986 : PERSONNEL CHARGES A PAYER 642 : ETAT CHARGES A PAYER 348 :	
PERSONNEL CONGES et RTT A PAYER 1 232 : PROVISION PARTICIPATION DES SALARIES 68 : PROVISION PRIMES A VERSER 2 741 : PROVISION CHARGES SOCIALES A PAYER 1 986 : PERSONNEL CHARGES A PAYER 642 : ETAT CHARGES A PAYER 348 :	92 19
PROVISION PARTICIPATION DES SALARIES PROVISION PRIMES A VERSER PROVISION CHARGES SOCIALES A PAYER PERSONNEL CHARGES A PAYER ETAT CHARGES A PAYER 348	19 46
PROVISION PRIMES A VERSER 2 741 PROVISION CHARGES SOCIALES A PAYER PERSONNEL CHARGES A PAYER ETAT CHARGES A PAYER 348	32 19
PROVISION PRIMES A VERSER PROVISION CHARGES SOCIALES A PAYER PERSONNEL CHARGES A PAYER ETAT CHARGES A PAYER 2 741 986 642 ETAT CHARGES A PAYER 348	68 20
PROVISION CHARGES SOCIALES A PAYER 1 986 PERSONNEL CHARGES A PAYER ETAT CHARGES A PAYER 348	41 32
PERSONNEL CHARGES A PAYER 642 ETAT CHARGES A PAYER 348	86 75
EINI CHARGES A FAIDA	42 65
	48 39
	25 04
I I	
	_

Ob 126-114	Date		Montants	
Charges constatées d'avance, libellé	Période	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA DIVERS		429 205		
CCA DIVERS		187 600		
<u></u>				
1				
	,· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
†				
İ				
1				
	, <u></u>			
1				
			,	
1			ļ	1

Des duite sametable dissessed 124-114	Date	Montants		
Produits constatés d'avance, libellé	Période	Exploitation	Financier	Exceptionne
CA DIVERS		1 424 747		
ON DITTED				
				······
. i				
				.,
ļ				
į				
		<u> </u>		
1				
	<u> </u>			
		1		I

Octo Technology SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018

KPMG S.A.

MAZARS

KPMG S.A.

TOUR EQHO, 2 AVENUE GAMBETTA, CS60055 - 92006 PARIS LA DEFENSE CEDEX SOCIETE ANONYME
CAPITAL DE 5 497 100 EUROS - RCS NANTERRE 775 726 417

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES Capital de 8 320 000 Euros - RCS Nanterre 784 824 153

Octo Technology SA

Société anonyme au capital de 509 525,30 €

Siège social : 34 avenue de l'Opéra 75002 PARIS

R.C.S: Paris 418 166 096

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018

MAZARS

KPMG S.A.

Comptes Annuels Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société Octo Technology SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Octo Technology SA relatifs à l'exercice de 8 mois clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Comptes Annuels Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ciavant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note 2.2 de l'annexe aux comptes annuels intitulée « Frais de recherche et développement » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des coûts de développement de logiciels à l'actif du bilan. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités d'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de la valeur actuelle, et nous nous sommes assurés que l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée.
- La société reconnait son chiffre d'affaires selon les modalités décrites dans la note 2.9 de l'annexe aux comptes annuels et retient en particulier la méthode de l'avancement pour le suivi des contrats au « forfait ». Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations d'avancement et de résultats à terminaison de ces contrats, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- La note 2.5 de l'annexe aux comptes annuels expose les méthodes d'évaluation et de dépréciation des titres de participation. Nous avons procédé à l'appréciation de ces méthodes et nous avons vérifié leur correcte application ainsi que le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont également consisté à apprécier les données et hypothèses utilisées par la société.

Comptes Annuels Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser sou activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Comptes Annuels Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

OCTO TECHNOLOGY SA Comptes Annuels Exercice de 8 mois clos le 31 août 2018 de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

 il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 15 mars 2019

Les Commissaires aux Comptes

KPMG AUDIT

DEPARTEMENT DE

KPMG S.A.

h. Mair

GUILLAUME LIVET

MAZARS

THIERRY BLANCHETIER

COMPTES ANNUELS AU 31 AOUT 2018

Compte de résultat

en milliers d'euros	31 août 2018 (8 mois)	31 décembre 2017 (12 mgs)
Chiffre d'affaires	42 299	50 741
Production immobilisée	240	413
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	27	213
Autres produits	11	26
Produits d'exploitation	42 577	51 394
Autres achats et charges externes	(12 805)	(13 060)
Impôts et taxes	(1 174)	(1 421)
Salaires	(17 514)	(23 171)
Charges sociales	(8 206)	(10 788)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(709)	(840)
Autres charges	(150)	(70)
Charges d'exploitation	(40 559)	(49 350)
Résultat d'exploitation	2 018	2 044
Produits financiers	1 263	243
Charges financières	(582)	(982)
Résultat financier	681	(739)
Résultat courant avant impôt	2 699	1 305
Produits exceptionnels	4 178	62
Charges exceptionnelles	(876)	(220)
Résultat exceptionnel	3 301	(158)
Participation des salariés	(68)	(35)
Impôt sur les bénéfices	375	880
RESULTAT NET	6 307	1 991
Résultet par action (en € per action)	1.24	0.39

Bilan

n milliers d'euros		31 août 2	31 décembre 2017	
	Brut	Amt / Dép	Net	Net
Immobilisations incorporelles	1 567	676	891	807
immobilisations corporelles	4 816	1 367	3 449	3 679
Immobilisations financières	2 496	345	2 151	2 239
Actif immobilisé	8 878	2 387	6 491	6 725
Créances clients	20 462	31	20 430	19 521
Autres créances	9 178		9 178	4 245
Capital souscrit appelé non versé			•	
Valeurs mobilières de placement			-	
Disponibilités	11 233		11 233	11 535
Actif circulant	40 872	31	40 841	35 301
Charges constatées d'avance	429		429	408
Ecarts de conversion actif	11		11	18
TOTAL ACTIF	50 191	2 419	47 773	42 452
Capital			r.10	
Primes			510 13 3 7 1	510
Réserve légale			51	13 371 4 8
Report à nouveau			4 132	4 131
Résultat de l'exercice			6 307	1 991
Provisions réglementées			20	20
Capitaux propres			2 4 39 1	20 070
Provisions pour risques			16	61
Provisions pour charges			-	
Provisions			16	61
Emprunts et dettes financières			*	
Dettes fournisseurs			7 496	5 984
Dettes fiscales et sociales			12 379	12 809
Dettes sur immobilisations				163
Autres dettes			2 066	197
Dettes			21 941	19 153
Produits constatés d'avance			1 425	3 168
Ecart de co nversio n passif				
			47 773	42 452

Notes annexes aux comptes annuels

Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2018 a été marqué par les évênements suivants :

1.1 Plan de rétention

Dans le cadre de l'acquisition de la société par Accenture, un plan de rétention a été mis en place afin de conserver les talents. Celuci concerne 65 managers ainsi que quelques personnes considérées comme clés, au niveau du savoir-faire et de la culture OCTO. Ce plan a une durée de 2 ans, avec une date d'anniversaire de versement des primes les 23 novembre 2017 et 2018, sous condition de présence à ces dates.

Le coût total du plan en cas de présence de l'intégralité des personnes à l'issue des deux années s'élève à 3,74 millions d'euros bruts, soit environ 5,5 millions d'euros chargés. L'impact s'élève à 873 milliers d'euros non chargés dans les comptes annuels 2018.

1.2 Restructuration des filiales

Suite au transfert d'activité de la société OCTO Technology (Brésil) à Accenture Brésil en août 2017, la filiale brésilienne a été liquidée au 1er janvier 2018, les titres détenus pour 564 milliers d'euros étant entièrement dépréciés.

La filiale OCTO Suisse a été cédée à Accenture AG le 1^{er} janvier 2018 pour un montant de 4 166 milliers d'euros, générant une plusvalue de 4 055 milliers d'euros.

La société OCTO Belgique a été liquidée en juillet 2018, les titres détenus pour 26 milliers d'euros étant entièrement dépréciés.

La société elCurator a été dissoute par transmission universelle du Patrimoine (TUP) dans la société OCTO Technology au 31 août 2018. Les comptes de bilan de la société elCurator ont été intégrés dans le bilan de la société OCTO Technology, générant un mali de fusion de 578 milliers d'euros et une reprise de dépréciation du compte courant de 625 milliers d'euros et des titres de 10 milliers d'euros.

2. Règles et méthodes comptables

2.1 Référentiel

Les comptes annuels au 31 août 2018 ont été établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France selon le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2 Frais de recherche et développement

Les coûts de développement des projets répondant aux critères d'activation définis à l'article 212-3 du règlement ANC n°2014-03 sont comptabilisés à l'actif, conformément à la méthode préférentielle préconisée.

2.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et se composent de logiciels et licences. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur une durée de 1 à 5 ans.

2.4 immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, majoré des frais nécessaires à leur mise en état d'utilisation. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Agencements, aménagements, installations : 7 à 15 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans
- Matériel et mobilier de bureau : 5 ans
- Véhicule de tourisme : 5 ans

2.5 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire, estimée en fonction de la quote-part de situation nette détenue et des perspectives de rentabilité de la filiale, est inférieure à la valeur comptable.

2.6 Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

2.7 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.8 Opérations en devises

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion. Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité.

2.9 Reconnaissance du chiffre d'affaires

La méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et des coûts dépend de la nature de la prestation :

- Pour les prestations en régle, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure du temps consommé.
- Pour les prestations au forfait, le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de la réalisation de la prestation selon la méthode à l'avancement.

2.10 Charges de personnei

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28 février 2013, le produit résultant du Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges de personnel de l'exercice.

Le montant du CICE comptabilisé au titre de l'exercice 2018 s'élève à 154 milliers d'euros. Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du Code général des impôts, ce crédit d'impôt ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, est utilisé par la société pour ses efforts en matière d'investissement et de formation.

2.11 Impôts sur les sociétés

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 11 janvier 2011 relative aux comptes individuels, la comptabilisation du crédit d'impôt recherche (CIR) est maintenue en diminution de la charge d'impôt sur les sociétés.

Le montant du CIR comptabilisé au titre de l'exercice 2018 s'élève à 853 milliers d'euros.

2.12 Changement de méthode

Néant.

2.13 identité de la société consolidante

Les comptes de la Société sont consolidés par Accenture PLC, 1 Grand Canal Square, Grand Canal Harbour, Dublin 2, Ireland.

3. Immobilisations incorporelles et corporelles

3.1 Valeurs brutes

en milliers d'euros	31/12/17	Acquisitions	Oiminutions	31/08/18
Logiciels, licences	606	8 61		1 467
Immobilisations incorporelles en cours	599	240	(739)	100
Installations et agencements divers	1 907	42		1 949
Matériel de transport	68			68
Matériel de bureau et informatique	1 586	253	(229)	1 610
Mobilier de bureau	1 155	15		1 170
Autres immobilisations corporelles	20			20
TOTAL	5 941	1 410	(968)	6 383

L'augmentation des logicles et licences correspond notamment pour 287 milliers d'euros à la mise en service du système d'Information pour la gestion de la formation Octo Academy et pour 416 milliers d'euros à la mise en service de la plateforme de mise en relation d'indépendants certifiés VIRTUOSE avec en contrepartie une diminution des immobilisations incorporelles en cours.

L'augmentation des immobilisations en cours correspond aux frais de développement interne d'un nouveau produit d'aide au recrutement Octoscope.

Les sorties d'immobilisations correspondent essentiellement à des ordinateurs entièrement amortis.

3.2 Amortissements

en milliers d'euros	31/12/17	Dotations	Reprises	31/08/18
Logiciels, licences	(399)	(277)	######################################	(676)
Installations et agencements divers	(166)	(144)		(310)
Matériel de transport	(48)			(48)
Matériel de bureau et informatique	(687)	(293)	229	(751)
Mobilier de bureau	(156)	(102)		(258)
TOTAL	(1 456)	(816)	229	(2 043)

4. Immobilisations financières

en milliers d'euros	31/12/17	Acquisitions	Diminutions	31/08/18
Titres de participation	2 094	***************************************	(712)	1 382
Titres immobilisés	230	33	(11)	252
Dépôts et cautionnements versés	860	2		862
TOTAL	3 184	35	(723)	2 496

La diminution des titres de participations de 712 milliers d'euros correspond :

- Pour 564 milliers d'euros à la fermeture de la société OCTO Technology (Brésil),
- Pour 112 milliers d'euros à la cession de la société OCTO Technology (Suisse),
- Pour 26 millers d'euros à la liquidation de la société OCTO Technology (Belgique),
- Pour 10 milliers d'euros à la TUP de la société elCurator.

5. Dépréciations d'actifs

en milliers d'euros	31/12/17	Dotations	Reprises	31/08/18
Titres de participation	(945)	The second secon	600	(345)
Compte courant filiales	(620)		620	
Créances clients	(30)	(1)		(31)
TOTAL	(1 595)	(1)	1 220	(376)

Les dépréciations des titres des sociétés OCTO Technology (Brésil), OCTO Technology (Belgique) et el Curator ont été reprises pour un total de 600 milliers d'euros suite à la liquidation de ces trois sociétés dans l'année 2018.

De plus, la dépréciation du compte courant el Curator a également été reprise pour 620 milliers d'euros.

6. Capitaux propres

en milliers d'euros	31/12/17	Affectation du résultat	Distribution dividendes	Variation de capital	Résultat de l'exercice	Autres variations	31/08/13
Capital social	510		1,111111		1 Ac-	and deciminate the company of the control of the co	510
Prime d'émission	13 371						13 371
Résarve légale	48	3					51
Report à nouveau	4 131	1					4 132
Résultat de l'exercice	1 991	(4)	(1 987)		6 307		6 307
Provisions réglementées	20						20
TOTAL	20 070	-	(1 987)		6 307	-	24 391

7. Capital social

7.1 Composition du capital

Le capital de la société s'élève à 509 525,30 euros au 31 août 2018, se composant en 5 095 253 actions ordinaires, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 0,1 euro.

7.2 Variation du capital au cours de l'exercice

Il n'y a pas eu de variation du capital au cours de l'exercice écoulé.

7.3 Participation des salariés au capital de la société

Aucune action gratuite, ni abondement PEE n'ont été octroyés au 31 août 2018.

8. Provisions

Le poste provisions intègre une provision pour litiges prud'homaux d'un montant de 5 milliers d'euros ainsi qu'une provision pour perte de change d'un montant de 11 milliers d'euros.

en milliers d'euros	31/12/2017	Dotations	Reprises sans utilisation	Reprises avec utilisation	31/08/2018
Provision pour risques	61	; a	(7)	(38)	16
TOTAL	61	-	(7)	(38)	15

9. Etat des créances et des dettes

9.1 Etat des créances par échéance

en milliers d'euros	Montant brut	Moins d'un an	Oe 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Titres immobilisés	252	A. A. A. A. A. A. A. A. A. A. A. A. A. A	252	The district which was averaged to the
Dépôts et cautionnements	862			862
Créances clients	20 462	20 462		
Personnel et comptes rattachés	12	12		
Etat - Crédit d'impôt	2 811	2 811		
Etat - TVA	1 132	1 132		
Compte courant des filiales	867	867		
Compte courant des sociétés du groupe	4 166	4 166		
Charges constatées d'avance	429	429		
TOTAL	30 993	29 879	252	8 62

9.2 Etat des dettes par échéance

en milliers d'euros	Montant brut	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes fournisseurs	7 496	7 496		Metallinininin Aren 1991 - Are
Personnel et comptes rattachés	4 076	4 076		
Dettes sociales	3 625	3 62 5		
ETAT – Impôts sur les bénéfices	415	415		
Etat – TVA	3 914	3 9 1 4		
Etat – Autres impôts et taxes	348	348		
Autres dettes	2 066	2 056		
Produits constatés d'avance	1 425	1 425		
TOTAL	23 365	23 365		•

10. Produits et charges constatés d'avance

1D.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élevant à 1 425 milliers d'euros, exclusivement à caractère d'exploitation, correspondent aux prestations facturées en avance aux clients.

10.2 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 429 milliers d'euros et sont également exclusivement à caractère d'exploitation.

11. Produits à recevoir et charges à payer

11.1 Produits à recevoir

en milliers d'euros	31/08/2018
Clients - Factures à établir	10 351
Fillales - Intérêts sur comptes courants	9
Prêt – intér êts courus	36
TOTAL	10396

11.2 Charges à payer

en milliers d'euros	31/08/2018
Fournisseurs - Factures non parvenues	5 892
Clients – Avoirs à établir	19
Personnel - Congés payés	1 232
Participation des salariés	68
Provision primes à verser	2 741
Provision charges sociales à payer	1987
Personnel - Charges à payer	643
Etat - Charges à payer	348
Divers - Charges à payer	25
TOTAL	12 955

12. Ventilation du chiffre d'affaires

en milliers d'euros	France	Export	TOTAL
Ventes de biens	27	-	27
Prestations de services	41 506	766	42 272
TOTAL	41 533	766	42 299

13. Résultat financier

en milliers d'euros	31/08/2018
Produits d'Intérêts et revenus des VMP	32
Résultat net de cessions des VMP	
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 232
Dotation pour dépréciation des titres de participation	M
Dotation pour dépréciation des prêts et avances en compte courant	(4)
Dotation pour perte de change	-
Mali de fusion	(578)
TOTAL	681

14. Résultat exceptionnel

en milliers d'euros	31/08/2018
Charges et produits exceptionnels sur opérations de gestion	(193)
Résultat net sur cession d'immobilisations	3 464
Dotation aux amortissements dérogatoires	·
Reprise nette de provisions	17
Autres charges et produits exceptionnels	14
TOTAL	3 301

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion correspondent pour 174 milliers d'euros à des dons et du mécénat. Le résultat net sur cession d'immobilisation correspond à la plus-value faite sur la cession de la filiale OCTO Technology (Suisse).

N'étant pas liées à l'exploitation normale et courante de l'entreprise, ces charges ont été classées en résultat exceptionnel.

15. Impôts sur les bénéfices

15.1 Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

en milliers d'euros	Résultat avant impôt	lmpöt dű	Résultat après impôt
Résultat courant, après participation	2 631	+437*	3 067
Résultat exceptionnel	3 301	-62	3 240
Résultat comptable	5 932	+375	6 307

^{*} Le produit courant d'impôt (437 milliers d'euros) inclut le crédit d'impôt recherche (CIR) 2018 d'un montant de 853 milliers d'euros et le crédit impôt compétitivité emploi (CICE) 2018 d'un montant de 154 milliers d'euros.

15.2 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

en milliers d'euros	8ase d'imposition
Contribution sociale de solidarité des sociétés	45
Participation des salariés	68
Effort construction	76
Plus-value latente	
Allègements de la dette future d'impôt	189
Néant	-
Accrolssements de la dette future d'impôt	•

16. Ventilation de l'effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	389
Employés	15
TOTAL	404

17. Engagements financiers hors bilan

Le montant des engagements de retraites et assimilés s'élève à 675 milliers d'euros au 31 août 2018. Aucune provision n'est constituée à ce titre dans les comptes sociaux, la société n'ayant pas historiquement opté pour la méthode préférentielle.

Enfin la société a signé un bail le 26 avril 2016 pour des locaux au 34 avenue de l'Opéra, prenant effet le 15 novembre 2016 et d'une durée de 9 ans ferme, pour un loyer annuel brut de 3 400 milliers d'euros hors taxes et hors charges, avec une franchise de loyer couvrant les 18 premiers mois étalée sur la durée du bail.

18. Tableau des filiales et participations

18.1 Renseignements détaillés sur les filiales et participations

en milliers de devises locales	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Résultat net
Flilales (détenues à + de 50%)				
OCTO Technology SA – Maroc (MAD)	300	21 537	99,90%	3 149
OCTO Technology PTY Ltd – Australie (AUD)	150	1 389	100,00%	(125)
Appaloosa Technology SAS (EUR)	250	(313)	100,00%	(159)
Participations (entre 10 et 50%)			V Table and the company of the control of the contr	
Néant	-		-	

18.2 Renseignements globaux sur les filiales et participations

	Filia	Filiales		Participations	
en milliers d'euros	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères	
Valeur comptable des titres déten	us				
Brute	34 S	1 037	æ		
Nette	•	1 03 7			
Valeur comptable des prêts et ava	nces en compte courant				
8rute	867	40	••	-	
Nette	867	_			

19. Rémunération des organes de direction et de surveillance

en milliers d'euros	Directoire	Conseil de surveillance
Rémunérations brutes versées au 31 août 2018	134	5 **
TOTAL	134	•

20. Evènements postérieurs à la clôture

20.1 Changement des organes de Direction :

Le 8 octobre 2018, Christian Nibourel a démissionné de ses mandats de membre et Président du Conseil de surveillance. Monsieur Olivier Girard a été nommé membre du Conseil de surveillance en remplacement de Monsieur Christian Nibourel lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2018 et Président du Conseil de Surveillance lors du Conseil de Surveillance du 6 novembre 2018.

Le 18 décembre 2018, Monsieur François Hisquin a démissionné de ses fonctions de Président du directoire. Monsieur Ludovic Cinquin a été nommé Président du Directoire en remplacement de Monsieur François Hisquin lors du Conseil de Surveillance du 22 janvier 2019.

20.2 Cession d'activités d'Accenture SAS vers OCTO Technology

En date du 1er janvier 2019, les plateformes d'Expertises « Digital Delivery » et « Applied Intelligence » d'Accenture ont été cédées à la société OCTO Technology, l'objectif de cette cession étant d'harmoniser les offres « Digital » au sein du Groupe. Une convention de successeur a été signée en date du 18 décembre 2018 moyennant une contrepartie financière de 3 millions d'euros. Les collaborateurs d'Accenture rattachés aux activités cédées ont été automatiquement transférés au sein d'OCTO Technology.

SA OCTO TECHNOLOGY COMPTE RENDU LIASSE FISCALE 31/08/2018 IS / RN

page 1

Période du 01/01/2018 au 31/08/2018

Edité le 23/11/2018

☐ LES TOTAUX DU DETAIL DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS (2055 : OP + Z9 + SP) SONT DIFFERENTS DU TOTAL DES DOTATIONS FIGURANTS AU COMPTE DE RESULTAT (2052 : GA + 2053 : HG) — DIFFERENCE = -109 212,92 — ☐ LE TOTAL DES REPRISES EXCEPTIONNELLES (CADRE B : NY) EST DIFFERENT DU TOTAL PROVENANT DU SOLDE DES COMPTES 787XX
DES DOTATIONS FIGURANTS AU COMPTE DE RESULTAT (2052 : GA + 2053 : HG) DIFFERENCE = -109 212,92 LE TOTAL DES REPRISES EXCEPTIONNELLES (CADRE B : NY) EST DIFFERENT DU TOTAL PROVENANT DU SOLDE DES
☐ LE TOTAL DES REPRISES EXCEPTIONNELLES (CADRE B : NY) EST DIFFERENT DU TOTAL PROVENANT DU SOLDE DES
LOOMI-LES 101XX
LES REPRISES D'AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELLES SONT-ELLES UNIQUEMENT DES REPRISES D'AMORTISSEMENTS DEROGATOIRE? DIFFERENCE = 16 500,00
Fauillet 2058B
THE MONTANT POPTE DANGLA TONE DAY
LE MONTANT PORTE DANS LA ZONE DES CONGES A PAYER ET CHARGES CORRESPONDANTES (ZT ou ZV) EST DIFFERENT DE LA SOMME DES COMPTES 4282XX, 4382XX ET 4482XX DIFFERENCE = -290 301,28
Fauillet 2058C
DES EFFETS A RECEVOIR ONT ETE UTILISES AU COURS DE L'EXERCICE.
N'EXISTE T-IL PAS D'EFFET A RECEVOIR REMIS A L'ESCOMPTE ET NON ENCORE ECHUS ?
SI OUI LA ZONE YS DOIT ETRE RENSEIGNEE.
☐ LE MONTANT DE LA T.V.A. COLLECTEE NE DEVRAIT PAS ETRE SUPERIEUR AUX MOUVEMENTS CREDITEURS DES COMPTES 4457XX.
POUR INFORMATION, LES MOUVEMENTS CREDITEURS DES COMPTES DE T.V.A. COLLECTEE SONT DE : -541 477,87 E
LE MONTANT DE LA T.V.A. DEDUCTIBLE NE DEVRAIT PAS ETRE SUPERIEUR AUX MOUVEMENTS DEBITEURS DES COMPTES 4456XX.
POUR INFORMATION, LES MOUVEMENTS DEBITEURS DES COMPTES DE T.V.A. DEDUCTIBLE SONT DE : -39 253,12 E
Fauillet 2059E
LES COMPTES 791 OU 796 OU 797 SONT MOUVEMENTES, VERIFIEZ S'IL S'AGIT DE REFACTURATIONS DE FRAIS INSCRITS AU COMPTE DE TRANSFERT DE CHARGES AFIN D'ALIMENTER LE FEUILLET 2059 E.
RAPPORT FINAL
☐ 7 ANOMALIES DETECTEES
BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE = 6 307 113,52
☐ BENEFICE NET COMPTABLE DE L'EXERCICE PRECEDENT= 1 990 708,43
□ COMPTES SUBSTITUES : Il n'y a aucun compte substitué activé.

Créances:

BILAN - ACTIF Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts). Désignation de l'entreprise : SA OCTO TECHNOLOGY Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 18 1 0 34 avenue de l'Opéra 75002 PARIS Durée de l'exercice précédent * 1 | 2 Numero SIRET * 4 1 8 6 0 9 6 0 0 9 Néant 🔲 Exercice N clos le. [3[1[0]8[2]0]1[8] Brut Amottissements, provisions Capital souscrit non appelé Frais d'établissement * ΑB Frais de développement * CC Concessions, brevets et droits similaires AF 1 341 069 AG 590 023 751 046 Fonds commercial (1) ΑI Autres immobilisations incorporelles ΑJ 225 878 85 883 139 995 Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles Terrains MACHINATIONS CONFORED ES Constructions AP Installations techniques, matériel et outillage industriels AR Autres immobilisations corporelles ΑŢ 4 815 826 1 366 715 3 449 111 Immobilisations en cours Avances et acomptes AΧ Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS CU Autres participations 1 382 039 344 605 1 037 435 Créances rattachées à des participations BB BC BD Autres titres immobilisés BE 215 239 215 239 Prêts BG Autres immobilisations financières * BI 898 376 898 376 TOTAL (II) BJ BK 8 878 427 2 387 225 6 491 202 Matières premières, approvisionnements BLEn cours de production de biens ΒN BC En cours de production de services ΒP ВC Produits intermédiaires et finis BR BS Marchandises BT ΒL Avances et acomptes versés sur commandes ВW Clients et comptes rattachés (3)* BY 20 461 713 31 458 NCES 20 430 255 Autres creances (3) BZ9 177 618 9 177 618 CB Capital souscrit et appelé, non versé Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :..... CLDisponibilités CF 11 233 138 11 233 138 Charges constatées d'avance (3)* CH429 205 CI 429 205 TOTAL (III) CJ 41 301 674 31 458 41 270 216 Frais d'émission d'emprunt à étaler CW (IV) Primes de remboursement des obligations (V) 2 M Écarts de conversion actif * (VI) 11 313 11 313 TOTAL GÉNÉRAL (1 à VI) 50 191 415 2 418 683 47 772 731 (2) Patt à moins d'un an des Renvois : (1) Dont droit au bail : CP (3) Part à plus d'un an : immobilisations financières nettes Immohilisations : Stocks:

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

BILAN — PASSIF avant répartition

Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) DC Réserve légale (3) DD Réserves statutaires ou comractuelles DE Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) DF Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E) DG Report à nouveau DDI RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) DI 6	3 371	953 869 114
Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	50 1 131 5 307	953 953 869
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	50 1 131 5 307	953 953 869
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) DC Réserve légale (3) DD Réserves statutaires ou commactuelles DE Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) DF Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres curiginales d'artistes vivants * E)) DG Report à nouveau DII 4 RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) DI 6	50 1 131 5 307	953 953 869
Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK) DC Réserve légale (3) DD Réserves statutaires ou comractuelles DE Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) DF Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * E) DG Report à nouveau DDI RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) DI 6	50	953 869 114
Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1) Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres toriginales d'artistes vivants * E)) Report à nouveau RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) Colonie d'artistes vivants * E) DE Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres toriginales d'artistes vivants * E) DE Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres toriginales d'artistes vivants * E) DE Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres toriginales d'artistes vivants * E) DE Report à nouveau DII 4	1 131 5 307	869
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) [D] 6	1 131 5 307	869
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) O L	20	114
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) O L	20	114
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) O L	20	114
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) O L	20	114
	20	
Subventions d'investissement [D]		000
Provisions réglementées *		
		747
Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées DM TOTAL UN DO		
TOTAL (III) DO		
		212
Provisions pour risques Provisions pour charges Dp Dp	16 .	313
TOTAL (III) DR	1.0	22.2
Emprunts obligataires convertibles DS	16 3	313
Autres emprunts obligataires	***************************************	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI) DV		
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs El) DV Avances et acomptes reçus sur commandes en cours DW Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fournisseurs et comptes rattachès	496 3	382
Datter Gorden et annieles	378 7	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	065 9	72
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	424 7	747
TOTAL (IV) EC 23	365 8	75
Ecarts de conversion passif * (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 47	772 7	31
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		
Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
(2) Dont Écart de réévaluation libre		
Cart de réévaluation libre Cart de réévaluation (1976) Cart		\neg
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an EG 23	365 8	75
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste) **DGFIP N° 2052-SD 2018** Désignation de l'entreprise : SA OCTO TECHNOLOGY Néunt Exercice N Exportations et fivraisons intracommunautaires France Total Ventes de marchandises * FA FB FC 27 081 27 081 biens * FD FE FF Production vendue PRODUITS D'EXPLOITATION services * FG FH 41 506 524 765 602 FI 42 272 126 Chiffres d'affaires nets * FJ FK 41 533 605 FL 765 602 42 299 207 Production stockée * FΜ Production immobilisée * FN 239 640 Subventions d'exploitation FO Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9) FP 26 560 Autres produits (1) (11) FQ 11 465 Total des produits d'exploitation (2) (I) FR 42 576 872 Achats de marchandises (y compris droits de douane)* FS Variation de stock (marchandises)* FT Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)* FU Variation de stock (matières premières et approvisionnements)* CHARGES O'EXPLOITATION Autres achats et charges externes (3) (6 bis)* FW 12 804 994 Impóts, taxes et versements assimilés * FX 1 174 172 Salaires et traitements * FY 17 514 495 Charges sociales (10) FΖ 8 206 499 DOTATIONS - dotations aux amortissements * GA 707 373 Sur immobilisations GB dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions * GC 1 872 Pour risques et charges : dotations aux provisions GD Autres charges (12) 149 796 Total des charges d'exploitation (4) (II) GF 40 559 200 1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

opérations n commum	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)	СН	
opera en con	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)	GI	
	Produits financiers de participations (5)	GJ	
IERS	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK	15 067
FINANCIERS	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL	16 448
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GМ	1 231 697
PRODUITS	Différences positives de change	GN	155
PRO	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO	
	Total des produits financiers (V)	GP	1 263 367
IERES	Dotations financières aux amortissements er provisions *	GQ	4 131
NCI	Intérêts et charges assimilées (6)	GR	

GG

GS

GT

GU

GV

Total des charges financières (VI)

2 017 672

577 990

582 121

681 246

918

2 698

FINAN

CHARGES

Différences négatives de change

2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)

Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement

3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)

Désigna	ation de l	entreprise SA OCTO TECHNOLOGY			Néant
	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			T	
	Pervle	its exceptionnels sur opérations de gestion		11	Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS				HA	(18 8
DODIT!		its exceptionnels sur opérations en capital *		HB -	4 179 9
P.R. EXCEI	Repris	es sur provisions et transferts de charges		HC	16 5
·	<u> </u>	Total des produits exception	nels (7) (VII)	HD	4 177 5
CHARGES EXCEPTIONNELLES		es exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	174 3.
ARGE	Charg	es exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	702 0
E T	Dotati	ons exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
<u></u>		Total des charges exceptionnel	ies (7) (VIII)	HH	876 30
4 RI	ÉSULTA	AT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		Н	3 301 18
Particip	oation de	s salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	н	68 20
lmpôts	sur les b	énéfices *	(X)	HK	(375 2:
		TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + V	II)		48 017 78
		TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + V	III + IX + X)	HM	41 710 67
5 – BÉ	ÉNÉFIC	OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	6 307 11
(1)	Dont p	roduits nets partiels sur opérations à long terme		но	0 301 13
	` T	produits de locations immobilières	* ** *** #***	HY	<u> </u>
(2)	Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	T	Grédit-bail mobilier *		- HP	
(3) 1	Dont [Crédit-bail immobilier		┨ ┠─	
(4)	Dont cl	arges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HQ IH	
		roduits concernant les entreprises liées		┨┝	
		térêts concernant les entreprises liées		^[]	
				1K	374.00
		ons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX —	. 174 00
1 1		nortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	·····
	·	nortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
(9)		ansferts de charges		AI	5 56
<u> </u>		visations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
(11)	Dont re	devances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	, ,
		devances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	138 43
(1.5)	compléi	imes et cotisations nentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires	A9		
لنا	annexe):	s produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en	Changes exceptionnelles	Exercice N	Produits exceptionnels
		mécénats	174 0		-
		PCEAC	702 0		4 166 27
<u> </u>	alité		3	33	
 		e transactionnel client			(20 89
(8)	Détail des	produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Exercice N	Produits antérieurs
1					

(4)

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP 2053 2018

		EXTENSION I
(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelle	Exercice N s Produits exceptionnels
Indemnités litige client	Charges exceptionnelle	2 000
Autres produits exceptionnels		13 668
Reprise provision litige salarié		16 500

		124
,		

		l'entreprise <u>SA OCT</u> O) TE	CHNOLOGY						Néant [
CADE	RE A	IMMOBILI	ISAT	IONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Cg	Augminsceutives à une réévaluniten pratiquée a cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	entati	Acquisitions, créations, appor et virements de poste à poste
g F	Frais d'étab	issement et de développement	•	TOTAL I	C2	,	D8	i	D	7 3
INCORP	Autres pos	tes d'immobilisations inco	rpore	lles TOTAL II	KI	1 205 547	KE		K	361 4
T	Terrains 1				KC	j	KH		K	
ş	Sur sol	propre Dont Composants L	.9		KJ		KK		KI	
Constructions	Sur sol	d'autrui Dont Composants M	11		KN		KN		K	
S S	Instaliat	ions générales, agencements*	Done	ants M2	KP		KQ		KI	
E		techniques meticial	Dog		KS		кт		KI	
		ions générales, agencements,	Compos		KV	1 906 973	KW		┥	
CORPORE	Watériel	de transport *			KY		┨		K2	
C	E Materiel	de bureau				68 025	KZ		L.A	
Autres	Emballa	er informatique ges récupérables et			LB	2 760 473	LC		LI	267 6
⊢	1 divers	<u> </u>			LE		LF		LC	
		tions corporelles en cours			LH		ΓI		L.i	
A	vances et	acomptes			LK		LL		LA	
				TOTAL III	LN	4 735 471	ro		LP	309 5
E Pa	articipatio	ns évaluées par mise en éq	uival	ence	8G		8M		87	
FINANCIÈRES	utres part	icipations		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	8U	2 094 074	8V		81	
NA A	utres titre	s immobilisés			1 P	208 455	1R		ıs	6 7
Pr	rêts et auti	es immobilisations financi	ières		17	881 329	เบ		ıv	17 0
				TOTAL IV	LQ	3 183 859	LR		LS	23 8:
	TO	OTAL GÉNÉRAL (I + II -	+ III +	+ IV)	ØG	9 124 877	ØН		Ø1	694 76
CADR	EB II	MMOBILISATIONS	-	Din par virement de poste à poste	ninutio	par cessions a des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réevaluation lécule * ou evaluation par mise ell équivalence Valeur d'origine des immohi- lisations en fin d'exercice
Fri et	ais d'établi de dévelo	ssement TOTAL I	IN	1	СØ	2	DØ	3	D7	4
	utres poste	s d'immobilisations	Ю		LV		LW	1 566 947	1X	
	errains		IΡ		LX		LY		LZ	
		Sur sol propre	IQ		МА		MB		MC	
Con	nstructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencts et am. des			MG		мн		MI	
ins Ins		constructions techniques, matériel et outil-	I 1.		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	ge industri	Inst. gales, agencis, amé-	IU		мм		MN	····		
5 /	Autres	nagements divers Matériel de transport	iv		MP		ŀ		MO	
ゴ imm	nobilisations	Matériel de bureau et	IW		-		MQ		MR	
60	orporelles	informatique, mobilier Emballages récupérables et	++		MS		MT		MU	······································
-		divers *	IX NO		МΥ		мw		MX	
		ns corporelles en cours	MY		MZ -		NA -		NB	
Av	ances et a		NC		ND -		NE		NF	
Par	rticipation	TOTAL III s évaluées par	ΙΥ		NG		NH		NI	
Ìmic	se en equi	valence	IZ		7U -		M7	<u></u>	DW.	-
፲ ├──	tres partic	_	10		ðХ	712 035	DY .	1 382 039	0Z	·
Aut	tres titres	immobilisés	11	3	2B	2	2C	215 239	2D	
Prêt	ts et autres i	immobilisations financières	12		E	2	2F	898 376	2G	
			1 [1	[[ſ	
		TOTAL IV	13		4J	712 035	٧K	2 495 654	2H	



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018 SUR IMMORII ISATIONS AMORTISS ARI ES

Forn	nulatre obligatoire (article 53 A lu Code général des impôts)	/	SUK	IIMIMOBILISA	ATIONS AM	OKIISSABL	E2		
		***************************************				Exercice 1	v clos le	3 1 0	82018
	Les entreprises ayant	pratiqu	é la réévalua	ition légale de leurs	immobilisations am	ortissables (art. 23	8 <i>bis</i> J du C	GI) doiver	nt ioindre
	ce tableau à leur	déclara	tion jusqu'à (e	el y compris) l'exerci	ce au cours duquel la	provision speciale (col.6) devie	nt nulle.	•
Dé	signation de l'entreprise : SA	OCT	O TECHN	OLOGY		***************************************			Néant 🗵 *
C	ADRE A	Déte	rmination du n (col. I - col	nontant des écarts 1, 2) (1)	Utilisation de la	marge supplémentaire	d'amortissen	ient	
					Au cours d	e l'exercice			Montant de la provision spéciale à
		du m	gmentation contant brut	Augmentation du montant	Montant	Fraction résiduelle	Montant à la fin de l		Is fin de l'exercice [(cel. 1 - cel.2)
		des im	mobilisations	des amortissements	des suppléments d'amortissement (2)	correspondant aux éléments cédés (3)	(4	†)	- col. 5 (5)]
	Concessions, brevets et	 	1	2	3	4	5		6
	droits similaires	<u> </u>							<u> </u>
2	Fonds commercial	ļ							
3	Terrains								
4	Constructions								
5	Installations techniques mat. et out, industriels								
6	Autres immobilisations corporelles						***************************************		
7	Immobilisations en cours								
8	Participations								
9	Autres titres immobilisés					* · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		- "	
10	TOTAUX						*******************************		
(1)	Les augmentations du montant brut amortissables réévaluées dans les coi Le montant des écarts est obtenu en s	nditions	définies à l'arti	icle 238 <i>bis</i> J du code g	eneral des impôts et fig	2 sont celles qui out é gurant à l'actif de l'entr	e apportées a	au montant	des immobilisations cice.
	Porter dans cette colonne le supplém			•	, -	*			
(3)	Cette colonne ne concerne que les i utilisé de la marge supplémentaire d'a	immobili amortiss	isations réévair ement.	nées cédées au cours	de l'exercice. Il convi	ent d'y reporter, l'anne	èe de la cess	ion de l'ele	ément, le solde non
(4)	Ce montant comprend : a) le montant total des sommes porté	ées aux c	colonnes 3 et 4	·ŧ					
	b) le montant cumulé à la fin de l'exe				nt correspond à des élér	ments figurant à l'actif	f de l'entrepri	ise au débu	it de l'exercice.
(5)	Le montant total de la provision spéc	ciale en 1	ñn d'exercice e	st à reporter au passif o	lu bilan (tablean n° 205	51) à la ligne « Provisi	ons réglomen	ıtées » .	
CA	DRE B								
	FICITS REPORTABLES AU 31 D	ÉCEMI	BRE 1976 IM	IPUTÉS SUR LA PF	ROVISION SPÉCIAL	E AU POINT DE V	UE FISCAL		
1 - I	FRACTION INCLUSE DANS LA PF	ROVISI	ON SPÉCIAL	E AU DÉBUT DE L'E	EXERCICE	***************************************	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
2 - F	FRACTION RATTACHÉE AU RÉSI	ULTAT	DE L'EXERC	CICE				-	
3 - E	FRACTION INCLUSE DANS LA PF	ROVISI	ON SPÉCIAL	E EN FIN D'EXERCI	CE		•••••	=	
								•	
1	Le cadre B est servi par les seules entre	prises qu	ıi ont imputé le	urs déficits fiscalement	reportables au 31 décer	mbre sur la provision sp	réciale.		
1	Il est rappele que cette imputation est p	puremen	t fiscale et ne r	modifie pas les montan	ts de la provision spéci	ale figurant au bilan :	de même, les	entreprises	en cause continuent

à reintegrer chaque année dans leur resultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les nuontants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2018 ; Etat préparatoire

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

6

I	Désignation de l'	entr	eprise <u>SAO</u>	CTC) TEC	CHNO	LOGY	r 													Néan	ı. 🗆 *
	CADRE A		S	ITU	IATIO	NS E	TM	IVUC (0)	MEN U VE	ITS I	DE L	'EXERCICE DE	ES A	MOF L'A	RTISSEM CTIF) *	EN1	S TECH	NIQI	JES			
	IMMOBILIS	ATIC	ons amortissabi	.ES				s amorti de l'ex	issement ercice	S	A	augmentations : dotations de l'exercice	ons		Diminutions : afférents aux de l'actif	ċléme	nts sortis	Ŋ	Montant o à la fi		nortisser l'exercica	
	rais d'établisseme t de développem		т	OTA	LI (Y								EM				EN				
	Autres immobilisa acorporelles	tions	,)TAI	LII	PΕ		35	98 91	84	PF	276	922	PG			************	PH			675	906
Т	'errains					PI			_,		PJ	····		PK				PI.			F-W-F	*********
		Surs	sol propre		F	·M]ı	N	······································		PO				PQ				* *** * *** *
(Constructions	Sur s	sol d'autrui		1	'R	•• • • • •				PS -	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		PL				PU				
			générales, agencem nagements des cons			ν				r	w			PX		·	********	PY				
	nstallations techn		s, matériel et outillag		——i	z			······································	(ĮΛ			QB			* *********		*************************************			
		Inst.	générales, agencem	ents,		Q)		16	6 04	40	Œ	144	171	QF	:			QG	-	_	310	211
	Autres		ériel de transport)H		4	18 02	25 (ρĖ			Q				QK	-		48	025
ir	nmobilisations		ériel de bureau et rmatique, mobilier					84	2 16	63 C	M	395	492	QN		22	9 177	QO		1	008	
	corporelles		oallages récupérables	et		p				\dashv	JR			Qs				QT				
				ľAL	III Ç	U		1 05	6 22	28	Įν	539	663	QW		22	29 177	QX		1	366	715
	TO	'AL	GÉNÉRAL (I + I	[] +]	(II) Ø	N		1 45		\dashv_{a}	P	816		ØQ			29 177	ør			042	
_	CADRE B		VENITH ATIC		OEC I				·						44400	-						
	CADALO		VENTILATIO	J14 1	DESI	//OU	A CIAI	:1419	ACC	EC 17	418.1	LA PROVISIO	NN PI	UUR	AWONT		EINEIA I S	UE!	TUGA	101	RES	
,	mmobilisations	_	Colonne 1	1	DOTA:	ΠΟΝS					1.	2.1	,	REP	RISES						nent ne	
	amortissables	Г	Différentiel de durée et autres		Color Mode d		f	Amort	olonne issenien ceptions	t fiscal	I	Colonne 4 Différentiel de durée et autres			onne 5 dégressif	Ar	Colonne : nortissement exceptions	fiscal			de l'exc	
iai	s établissements TOTAL I	М9		N1			N	12			N3	1	N4	·····		N5	CXCC/MOM	-	N6			
luti elle	res immob. incor-po-	N7		N8				6			P7		P8			P9			T _{Q1}			
	crains	Q2		Q3				4			Q5		Q6			Q7			Q8			
2	Sur sot propre	Q9		RI			P	2			R3		R4		············	R5			R6			
truction	Sur sol d'autrui	R7		R8			P	9			S1		S2			S3			54			
Ŝ	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5 :	·.····································	S6			$ _{s}$, —	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		- S8	······································	S9 -			T1	······································		T2		*****	
nst	techniques et outillage	13		T4			$\neg \mid_{\scriptscriptstyle T}$	5			T'6		177			T8			T9 -	•		
SAL SAL	Inst. gales, agenc	Ui	 	U2			 u				U4		U5			U6			- U7			
n cochos	am. divers Matériel de	U8		U9			v	1			V2		V3			V4			V5			
ODEES2DO	Mat. bureau et	V6		V7			- ' _v	-			V9	 	W1			W2	· · · · · ·		W3			
ites libras	inform, mobilier Emballages			H			\dashv	\vdash			-		┨├			ŀ			┪┝			
₹	récup. et divers	W4		W5			W	<u> </u>			W7		W8 _			W9 			X1			
Fra	TOTAL III	X2		X3			X				X5		X6			X7			X8	•		
itro	is d'acquisition de es de participations TOTAL IV	NL			- 69						NM			Pot N	4.9	13.00			NO			
	Total général + II + III + IV)	ΝP		NQ	<u> </u>		N			<u> </u>	NS		NT			NU			NV			
ot	al général nos vesus P + NQ + NR)	NW				T (otal gé (NS +	octal non NT + N	ventilé VU)]	NY				T	otal general (NW – N	n yealli ()	NZ					
-	ADRE C	****																				
А	FFECTANT L	ES	TS DE L'EXERO CHARGES RÉF URS EXERCICI	AR	TIES			tant net de l'exe	au débi rcice	ut		Augmentations			Dotations de				Monis fin de			
	Frais d'émission	d'er	nprunt à étaler											Z9				7.8				
	Primes de remb	Mese	ement des obligatio	ns										Sp			7	SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice nº 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de	l'entreprise SA C	CTO	TECHNOLOGY	·					Neant
Nature d	es provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
Provisions pou gisements min	r reconstitution des iers et pétroliers *	3T		TA	l	ТВ		TC	
(art. 237 bis A-	r investissement II) *	3U		TI		TE		TF	
Provisions pour Amortissement	r hausse des prix (1) *	30		TO	ì	тн		TI T	
Amortissement	s dérogatoires	3Х	20 000	TM		TN		TO	20 000
Dont majoration de 30 %	ns exceptionnelles	D3		D4		D5		D6	
de 30 % Provisions pou (art. 39 quinqu	r prêts d'installation ues H du CGI)	IJ	·····	IK		IL	·	IM	
	ns réglementées (1)	3Y		TE		тQ		TR	
	TOTAL I	3Z	20 000	TS		ΤŢ		TU	20 000
Provisions pou	r litiges	44	42 500	4B		4C	37 500	4D	5 000
Provisions pou aux clients	r garanties données	4E		4F		4G		4H	
Provisions pou	r pertes sur marchés	4)		4K		4L		4M	
Provisions pou	r amendes et pénalités	4N	- 1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1-1	4P		4R		48	
Provisions pou	r pertes de change	4T	18 097	4 U		40	6 784	4W	11 313
Provisions pour	r pensions et obliga-	4X		4 _Y		4Z		5A	
Provisions pour		5B		5C		5D		5E	
Provisions pour	renouvellement des	5F		5H		5]	The state of the s	5K	
Provisions pou grandes révisio	r gros entretien et	EO		EP		EQ		ER	
	charges sociales et	5R		58		5T		5U	
	ns pour risques et	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	60 597	ŢΥ		TW	44 284	TX	16 313
	- incorporelles	6A		6В		6C		6D	
	- corporelles	6E		6F		6G	***	6Н	
sur immobilisations	- titres mis en équivalence	02	***************************************	Ø3	wi,	04		Ø5	
1	- titres de participation	9U	944 920	9V	E	9W	600 315	9X	344 605
	- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6		07	-, , , , , , , , , , , , , , , , , ,	08		09	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Sur stocks et er Sur comptes cli Autres provisio dépréciation (1)		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes cli	ents	6Т	29 586	6U	1 872	6v		6W	31 458
Autres provision dépréciation (1)	ns pour	6X	620 467	6Y	4 131	6Z	624 598	7A	
September (1	TOTAL III	7B	1 594 973	ΤY	6 003	ΊZ	1 224 913	UA	376 063
TOTAL GÉN	ÉRAL (I + II + III)	7C	1 675 570	UB	6 003	UC	1 269 197	UD	412 375
	+		d'exploitation	UE	1 872	UF	21 000	 	***************************************
	Dont dotations		linancières	UG	4 131	UH	1 231 697	İ	
	et reprises		exceptionnelles	IJ		UK	16 500		
au mie an dansteel	anca i montunt da la dá				ulé selon les règles prévues à	اسا	20_1_5e /lu C C I	10	

⁽¹⁾ à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision,

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue pur l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

SA OCTO TECHNOLOGY Extension 2 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES Montant fin exercice, Montant début exercice Augmentations Diminutions AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES Diminutions -Augmentations AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION Augmentations Diminutions 4 131 620 467 624 598 Provision compte courant elCurator

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

SA OCTO TECHNOLOGY Néant Désignation de l'entreprise : Montant brut A l an au plus A plus d'un an CADRE A **ÉTAT DES CRÉANCES** Créances rattachées à des participations UL UN L'ACTIF IOBILISÈ Prêts (1) (2) UP IJŖ US 品質 898 376 Autres immobilisations financières 898 376 Clients douteux ou litigieux 31 458 31 458 20 430 255 20 430 255 Autres créances clients UΧ Créance représentative de titres Provision pour dépréciation prêtes ou remis en garantie * antérieurement constituée * υo Z1Personnel et comptes rattachés I۱۲ 4 634 4 634 DE L'ACTIF CIRCULANT 7 491 7 491 Sécurité sociale et autres organismes sociaux U2 Impôts sur les bénéfices 2 811 419 2 811 419 État et autres Taxe sur la valeur ajoutée ٧B 1 131 770 1 131 770 collectivités Autres impôts, taxes et versements assimilés publiques Divers ۷P 5 033 613 5 033 613 Groupe et associés (2) VC Dèbiteurs divers (dont créances relatives à des opérations 188 691 188 691 VR de pension de titres) 429 205 Charges constatées d'avance VS 429 205 30 966 912 TOTAUX 30 068 536 898 376 - Prêts accordés en cours d'exercice VD Montant (1)RENVOIS - Remboursements obtenus en cours d'exercice VE (2)Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) Montant brut A plus d'1 an et 5 ans au plus A plus de 5 ans A I an au plus CADRE B **ÉTAT DES DETTES** Emprunts obligataires convertibles (1) 7Y Autres emprunts obligataires (1) 7Z Emprunts et dettes à I an maximum à l'origine VG auprès des établissements à plus d'1 an à l'origine VΗ de crédit (1) Emprunts et dettes financières divers (1) (2) 8A 88 Fournisseurs et comptes rattachés 7 496 382 7 496 382 8C Personnel et comptes rattachés 4 075 989 4 075 989 Sécurité sociale et autres organismes sociaux RĐ 3 625 118 3 625 118 État et Impôts sur les bénéfices 8E 415 216 415 216 Taxe sur la valeur ajoutée vv autres 3 914 059 3 914 059 collectivités Obligations cautionnées ٧X 348 391 348 391 publiques Autres impôts, taxes et assimilés VC Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 81 VI Groupe et associés (2) Autres dettes (dont dettes relatives à des 8K 2 065 972 2 065 972 opérations de pension de titres) Dette représentative de titres empruntés **Z2** ou remis en garantie * Produits constatés d'avance 81. 1 424 747 1 424 747 TOTAUX VY 23 365 875 23 365 875 (2) Montant des divers emprunts et dettes contrac-tés auprès des associés personnes physiques VJ Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulain du Coc	e obligatoire (article 53 A le général des Impôts)	9 🗔	ÉTER	MINATI	ON	DU RÉSUL	FAT FISC	CAL			DGI	FiP № 2058-A-SD 201
Dési	gnation de l'entreprise : SA	OCTO TECHN	OLOGY	7	Forn	nulaire déposé au	titre de l'IR	E	т	Néant □*		Exercice N, clos le : [3,1]0,8]2,0,1,8
	RÉINTÉGRATIONS					BÉNÉFICE COM	PTABLE DE	L'EX	ERCICE		WA	6 307 11
_	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitan	t ou des	associes							WB	£
en déduction fiscal		de son conjai	nt		1	s part déductible				intégrer :	WC	
ge_	Avantages personnels non déducti (sauf amortissements à porter ligne	bles * ci-dessous)	wo		et autr	ssements excédent es amortissements i	ron déductible	du CG es	l) WE		XΕ	
fisca	Autres charges et dépenses sompti (art, 39-4 du C.G.I.)	I	WF		entre	ır les véhicules des : orises à l'IS)			WG			
admises résultat fi	Fraction des loyers à réintégrer dan crédit bail Immobilier et de levée d'	is le cadre d'un Option	RA		Part de (art. 23	es loyers dispensée (19 sexies D)	de réintégratio	on	RB			
- ag	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cad	lre III)	WI	193 467	Charge non co	s à payer liées à des opératifs non déduc	états et territo	oires 7- bis	XX		xw	193 80
Charges non a	Amendes et pénalités		WJ	333	ı	s financières (art. 21			ΧZ		1	
arge	Réintégrations prévues à l'ar	ticle 155 du CGI *								· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	ΧY	
∄│	Impôt sur les sociétés (cf. pa	ige 9 de la notice 2031	-NOT-SD)								17	(375 21
Quote	-part Bènéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	:		Résultat	bénéficiaires visés 209 B du CGI	7		··············		K7	
····	Moins-values	l imposáos	202420	v do 15 % ou		: 209 B dd Cdi			/: 3 t a		-	
Series Reference	nettes à	₹			1 de 19	% (12.8 % pour l	es entrepris	es a i	imporsi	ir ie revenu)	18	
音楽を 西語金	long terme	- imposées	au taux	de 0 %	- 1						ZN	
Regimes d'imposition particuliers et impositions différées	1	ble des plus-values		25	[]	- Plus-values	nettes à cou	irt ter	me		WN	
₽ .⊑	au cours o	f'exercices antérieu	rs *		ų	- Plus-values s	oumises au	régir	ne des fu	rsions	wo	
	Écarts de valeurs liquidative	s sur OPCVM * (ent	reprises	à l'IS)							ΧR	
Dáineá	ionations discussed	Intérêts e			T	Z	nes d'entrepri	ses *	sw		wo	1 261 02
	grations diverses à er sur feuillet séparé DONT *	(art, 39-1-3° Déficits étra déduits par		30.1.)	1		ctivité exoné: lote-part de 12 °		M8		1	1 201 02
D. (1.)	at the first section				<u> </u>	{pl	us-values à taux	zéro	IVIO		١	
Keinte	gration des charges affectées	aux activites eligib	ies au re	gime de tax	ation a	u tonnage					Y1	
Résult	at fiscal afférent à l'activité rel	evant du régime oj	otionnel	de taxation	au ton	nage					Y3	
										TOTALI	WR	7 386 71
11.	DÉDUCTIONS				,	PE	RTECOMP	TABL	E DE L'E	XERCICE	WS	
Quote	-part dans les pertes subies pa	ar une société de pe	ersonne	ou un G.I.E.	×						wT	
Provisio	ons et charges à payer non déductible	es, antérieurement taxé	es et réin	rtégrées dans le	es résult	ats comptables de l	exercice (cf. t:	ableau	12058-B-SE), cadre III)	WU	1 410 81
						``				· , · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	wv	
					70 pour 1	es entreprises sou	mses a mopu	ו ושפ אל	e revenu)		1	
	Plus-values	- imposées au									WH	4 054 55
25 × 35	nettes à	- imposées au	taux de	19%		······································			***************************************		WP	
Signal Si	long terme	 Imputées sur 	les mol	ns-values ne	ttes à l	ong terme anté	rieures				₩₩	
atic stice		– imputées sur	les défic	cits antérieu	rs						ΧВ	
regimes a imposition particuliers et impositions différées	Autres plus-values imposées	s au taux de 19 %									16	
	Fraction des plus-values net	tes à court terme d	e l'exerc	ice dont l'im	positio	n est différée *					wz	
	Régime des sociétés mères e Produit net des actions et pa		17			et charges resta luits nets de parti	nt imposable	e	2A	7	ΧA	
									ZA	<u> </u>		
	Majoration autorisée au titre	e des investissemen	ts réalis	ès dans les c	ollectiv	ités d'outre-me	r*,				ZY	
tion	Majoration d'amortissement	: *	,				r			***************************************	סג	
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise * d'entreprises en difficultés 44 septies	К9	Entreprises n (44 sexies)	ouvelles	L2		Jeunes entreprises im (art. 44 sexies A)	novantes	L5		ΧF	
res d'	등은 Folle de compétitivité bors CICE 트립턴 (Art. 44 undecies)	L6	Société inves cotées (art. 20	Lissements immobilier 18 C)	КЗ		Zone de restructurat la défense (44 terde		PA			
Mesu	Zone franche urbaine	ØV	Bassin d'emp	skol à redynamiser	1F		Zone franche d'act (art. 44 quaterdecies	ivité	хс			
	전통한 TE (an. 44 octies et octies A)		(art, 44 duod	talisation rurale (art. 4	4 guindoris	<u> </u>	MILHA HOSTERONCHES	4	PC			
			<u> </u>		- quinters						.,,	
	Écarts de valeurs liquidatives	 	treprise:	s à l'IS)		, ···			r		XS	
	tions diverses à détailler e	dont déduction exceptionnelle pour Investissement *	Х9			Créance dé report en arri	gagée par le ère de déficit	t	Zi	}	ΧG	153 513
	tion des produits affectées au		au régin	ne de taxatio	on au f	·			<u> </u>		Y2	
		t detrites enginees	us (egi	ne de tanato						TOTAL II		5 618 875
111.	RÉSULTAT FISCAL							<u>,</u>			VII.	υ οτο α/:
kesulta	it fiscal avant imputation des o	déficits reportables	;	{		éfice (I moins II)		XL	1	767 843		
		•			défi	cit (II moins I)			100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100 - 100		ΧJ	
)éficit	de l'exercice reporté en arrièr	e (entreprises à l'IS)	*					ZL				多数 数据的 1000 1000 1000 1000 1000 1000 1000 10
 Déficit	antérieurs imputés sur les rés	sultats de l'exercice	(entrep	rises à l'IS) *							XL	
						 		ı F		CONTRACTOR OF THE STATE OF THE		

1 767 843

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

SA OCTO TECHNOLOGY

DGFiP 2058 A 2018 Extension

REINTEGRATIONS DIVERSES	Montant exercice N
Charges diverses	644
Dons et mécénats	185 178
Quote-part 12% PVLT cession Octo Suisse	486 547
Jetons de présence	10 664
Mali de fusion TUP elCurator	577 990
DEDICTIONS DIVERSES	Mantant avaraica N
DEDUCTIONS DIVERSES CICE 2018	Montant exercice N 153 511
DEDUCTIONS DIVERSES CICE 2018	Montant exercice N 153 511

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N°2058-B-SD 2018

1.	SUIVI DES DÉFICITS					
Dé	icits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Dé	icits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K.5	
Dé	icits reportables (différence K4 - K5)				K6	
Dé	icit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YЈ	
Tot	al des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			YK	
I.	INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHAI	RGES SOCIALES ET FISCALES	CORF	RESPONDANTES	-	
]	dontant déductible correspondant aux droits acquis par les ous le régime de l'article 39-1. 1º bis Al. 1ºr du CGI, dota	salariés pour les entreprises placées tions de l'exercice			ZT	1 628
II.	PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON D	ÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETT	E DE I	L'IMPÔT		
	(å détailler sur feuillet sépa	rė)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Iı p	demnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales our les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.	correspondantes non déductibles 1e bis Al. 2 du CGI*	zv		zw	
-	ovisions pour risques et charges *		,		·	
			8X		8Y	
			8Z		9A	
		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	9B		9C	
P	ovisions pour dépréciation *	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			11	
Dé	préciations		9D	4 131	9E	1 224
			9F	-	9G	
			9Н		9J	
С	narges à payer	·			LL	
Рa	rticipation		9K	68 203	9L	34
Εf	fort construction		9М	76 156	9N	100
С3	S	,, ,,, , , , , , , , , , , , , , , , ,	9P	44 977	9R	50
		<u>, , ,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,</u>	9S		9Т	
_	TOTAL	UX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	193 467	YO	1 410 8
		à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	<u> </u>	ligne WU

	CONSÉQUENCES DE LA	MÉTHODE PAR COMPOSA	NTS	(art.237 s <i>epties</i> du CG	I)	
ì.	lontant de la réintegration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
-1	ar in the state of	Li	T			

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précèdent.



DÉFICITS ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP 2058B 2018

SA OCTO TECHNOLOGY

EXTENSION 1

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Dotations exercice	Reprises exercice
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Dotations exercice	Reprises exercice
Dépréciation compte courent filiale elcurator	4 131	
Dépréciation compte courant filiale elCurator		624 598
Dépréciation créances rattachées à des parts filiale eLcurator		600 315
CHARGES A PAYER	Dotations exercice	Reprises exercice

SAGE Experts-comptables lanvier 2018 : Etat pri

(11)

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Dési	io	nation de l'entreprise : SA OCTO TECHNOLOG	······						·· ·····		····						. []
Desig	ī		1				T			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						Néar	11,
		Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØС	4	131	487		Affectations aux réserves	– Re	éserves l	ėgales	-	В			3	179
SS	-	MANAGEMENT OF THE PROPERTY OF					SNC	aux teserves	- A	utres réso	erves	Z	D				
ORIGINES	l	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	1	990	708	TATE	Dividendes				Z	E		1	987	149
B B B B	r	Prélèvements sur les réserves	ØE				AFFECTATIONS	Autres répartition	15			Z	F				
	-	ricievements sur les reserves	y)r.				¥	Report à nouveau				Z	G		4	131	868
		TOTAL I	ØF	6	122	196		(NB ; le total I doit né	cessairement é		iotal II) IAL II		н		6	122	196
	E۱	ISEIGNEMENTS DIVERS												Ex	ærci	ce N :	
ENGAGEMENTS		- Engagements de crédit-bail mobilier	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) 7										5				
AGEN		- Engagements de crédit-bail immobilier	- Engagements de crédir-bail immobilier									Y	R				
ENG		- Effets portés à l'escompte et non échus	Effets portés à l'escompte et non échus										s 🖳				
83		- Sous-traitance										Y	т [4	998	007
ARGE		Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) X	5		2	195	103
T CH	ន្ទ	– Personnel extérieur à l'entreprise											J			214	105
STES IATS I	TERN	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (ho	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										· [362	470
SACE	EX	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et court	ages									Y	7				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES PETERNNES		- Autres comptes			(dont coti	sations v	ersées aux organisa- t professionnelles	ES) S:			5 (035	308
DÉTA		Total du poste correspon	dant	à la								z		1	2 8	304	994
ts.		- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·						YY	v T		(524	826
IMPÔTS ET TANES	AXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe pétroliers	intério	ure sur les produits	ZS			92	: 🗀		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		346
IMI		Total du poste correspond	lant	à la								Y2					172
		- Montant de la TVA collectée				** ** *						Y	7		7 8	326	954
TVA		- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de	Tex	rcice	au titi	e des bi	ens et s	ervices ne constitua	nt pas des in	nmobilisa	tions	Y2	2		2 7	749	103
		- Montant brut des salaires (cf. demière déclaration a	ınuç	ile so	ouscrit	e au titr	e des s	alaires DADS de 2	017) *			- ØI	3				093
		- Montant de la plus-value constatée en franchise d'	mpó	t lon	s de la	premiè	re opt	ion pour le régime	simplifié e	l'imposi	tion *	Ø:	;				
DIVERS		- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raisor	des	som	mes n	nises à la	dispo	sition de la société	÷			Zŀ	+			1,5	0 %
DIV	Ì	- Numéro de centre de gestion agréé *		ХР				– Filiales et	participatio art. 38 II de					i aui ca inon 0	əcher	· 1 Z.1	R C
	Ì	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt	orevu	eau	4 de l'a	rticle 23	8 bis du					RC			*****		
	ı	 Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortis 217 octies 	seme	nt ex	ceptio	nnel che	z l'entr	eprise investisseur d	lans le cadre	de l'artic	le	RI	1				
# z]	1	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA Pins-values à 15 % JK Phis-values à 0 %									JL.	1					
RÉGIME DE GROUPE *						Plus-value	s à 19 %	јм		Imputatio	ons	JC					
DE GI	Ì	Groupe: résultat d'ensemble JD				Plus-value:	à 15 %	JN		Plus-value	s à 0 %	Ю		•			 ,
HME						Plus-values	à 19 %	יון,		Imputatio	ons.	JF					
RÉC	ľ	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mèr 2 si société filiale	e,	JН		N° SIRET	de la	ociété mère du grou	pe JJ	TI	П	Τ	TT	T			

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, JH N° SIRET de la société mère du groupe JJ |

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

11 ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

4 Des explications concernant cette rubrique sont données dans lu notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A

		général des Impôts). SA OCT	ro ?	TECHNOLOGY							Néant 🔲
		- DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉ	ÉSIDU	FLLE							
		date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette rééva	aluée*	Amortiss en fra	sements pratiqués inchise d'impôt	Autres amortisseme	ents* Va	aleur résiduelle
	1	Matèriel info		229 177		а •	 	229 177	<u> </u>		<u>toj</u>
	2	Titres Octo SU		111 720							111 720
	3	Titres Octo Br		564 316							564 316
*	4	Titres Octo BE		26 000							26 000
tions	5										
oilisa	6		<u> </u>								
- Immobilisations*	7		<u> </u>			· · · · · ·					
- Im	8					;					
-	9								····		
	10										
	11										
	12					т					**************************************
<u> </u>		B - PLUS -VALU	ES ,	T		<u> </u>	Qualif	fication fiscale de		values réalisées	
		Prix de vente		Montant global d ou de la mo	oins-value		t terme	19 %	Long terme 15 % ou 12.8 %	7 00-	Plus-value taxables à
	Τ.	7		8		<u> </u>	9	1970	15 % 9U 14.0 %	0%	19%(1)
l	1										<u> </u>
ļ	3	4 166	274	V	4 054 554	<u></u>	0			4 054 554	
	H				(564 316)		0			(564 316	
ons*	5		\dashv		(26 000)					(26 000	
isati	6		—								-
lobil	7		\rightarrow								parts resident at the second transfer of the second
- Immobilisations*	8										
_	9			l							
	10	AND THE CONTRACT OF THE CONTRA									
	11										
	12	Fraction résiduelle de la provision			-#### 31NV						
	13	éléments cédés				+		2 (34 (34 (34))	i i desemble i i i i i Li desemble i i i i i i i i i i i i i i i i i i i		
	14	Amortissements irrégulièrement différé Amortissements afférents aux éléme				+			n Primary		
	13	tibles par une disposition légale Amortissements non pratiques en co	mptat	bilité et correspondant	t à la déduction	+				Sugar Maria (1975)	
)ts	16	fiscale pour Investissement, définle p vement utilisée Résultats nets de concession ou de s				+) 	
émer	17	de brevets faisant partie de l'actif in onéreux depuis moins de deux ans	mmobi	illisé et n'ayant pas été	é acquis à titre					Mark Comment	
es élé	18	Provisions pour dépréciation des titres lues à long terme devenues sans obje	et au c	ours de l'exercice							
vement utilisée Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-va lues à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme 20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*							91 (8)				
11 - 1	20	Divers (détail à donner sur une note a								<u> </u>	
i	C	CADRE A : plus ou moins-value i des lignes 1 à 20 de la c	nette colon	a court terme (to ne) (9)	tal algébrique					3 464 238	
!	Ç	EADRE B: plus ou moins-value i des lignes 1 à 20 de la c	nette Olar	a long terme (to	tal algébrique						
ļ	×	ADRE C. : autres plus-values taxal	£ 123		Andrews	U_{i}	۹)		(D) Ventilation par (aux)		; (G);

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entrepi	rise: SA OCTO TECHNOI	JOGY		Formulaire dépo	sé au titre de l'IR EU	Néant ∑*
	A ÉLÉMENTS ASSU- à l'exclusion des plus-values de fu	JETTIS A	AU RÉGIME FISCAL DE l'imposition est prise en c	ES PLUS-VALUES À C harge par les sociétés abso	OURT TERME orbantes) (cf. cadre B)	
	Origine		Montant net	Montant antérieurement	Montant compris	Montant restant à
	Imposition répartie		réalisées*	réintégré	de l'exercice	réintégrer
Plus-values réalisées	sur 3 ans (entreprises à l'IR)			introver a factor of the second		
au cours de	sur 10 ans					
l'exercice	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	то	TAL I				
	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant å reintegrer
	sur 3 ans au titre de	N - I N - 2				
		N - 1				
		N - 2				
Plus-values réalisées	0. 10	N - 3				
au cours des	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 4				
exercices antérieurs	différente (art. 39 quaterdecies	N - 5				
	1 ter et 1 quater du CGI)	N - 6				
	(à préciser) au titre de :	N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
		TAL 2				
!	B PLUS-VALUES RÉINTÉG ique ne comprend pas les plus-val e fusion, d'apport partiel ou de scission orales soumises à l'impôt sur les société	ues affere	ntes aux biens non amorus	ssables ou taxees lois des	CIAIRES DES APPORTS opérations de fusion ou d'a us-values d'apport à une sociét d'essionnelle exercée à titre indiv	арроге.
Origir	ne des plus-values et date Rusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant å reintegrer

	· ——					
]		
	**					
		TOTAL				

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entrepa		SA OCTO TEC	HNOLOGY				Néant 🕱 "				
Entreprises soumises à l'impl Fentreprises soumises à l'impl		idtě<	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ◆ ou 12.8 % Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières nun cotées exclus du régime du long terme (art. 219.1 a rexiet-t) bis du CGI) ◆ . Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22.8 M€ (art. 219.1 a sexiet-t) du CGI) ◆ .								
	ı - SUI	VI DES MOINS	-VALUES DES EN	TREPRISES SOU	MISES À L'IMPÔT	SUR LE REVEN	U				
Origine			ins-values à 12.8 %	Jong terms imp	ir les plus-values à è de l'exercice osables 12.8 %	moi	lde des ns-values 12.8 %				
①			(2)	T .	3		<u>(i)</u>				
Moins-values nettes	N			f (2.1.) (www.sec.ed.)							
	N-1				MANAGE CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE PROPE						
	N-3										
Moins-values nettes à	8-3										
long terme subles au cours des	N-4										
dix exercices antérieurs	K 5										
(montants restant à déduire à la	N-6										
cledure a ia clèture du dermer	N-7			:							
exercice)	N-8					· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·					
	N-9										
	N - 10										
II - SUIVI D	ES M	DINS-VALUES	À LONG TERME D	ES ENTREPRISE	S SOUMISES À L'I	MPÔT SUR LES	SOCIÉTÉS*				
			Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations	Solde des				
Origine	-	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219) l'a sexies-0	À 19 % ou 15 % Imputables sur le résultat de Pexercice (article 219 l'a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾	sur le résultat de l'exercice	moins-values it reporter col.J=S+D+F-G-H				
Ū		(2)	du CGD (i)	(4)	(\$)	: 6,7	,7.				
Moins-values nertes	8/										
	N-1										
	N - 2	<u> </u>									
Moins-valurs nettes à long terme subies au	N-3						-				
cours des	N - 4										
antérieurs (montants	N-5										
restont à déduire à la clônare du	N-6										
demier exercice)	N-7										
	N-8										
	И⊶9										
	N = 10										

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire.

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cutées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice $n^{\rm o}$ 2032

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N°2059-D-SD 2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SA OCTO TECHNOLOGY										
I SITUATION DU COMPTI	E AFFECTÉ	A L'E	NREGISTREI	MENT DE LA R	RÉSERVE SPÉCIAL	E POU	R L'EXER	CICE	N	
				Sous-comptes de	la réserve spéciale des p	olus-value	es à long term	le		
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées á 18 %	taxé	es á 19 %	tax	ées á 25 %	
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1								
Réserves figurant au bilan des sociétés abso au cours de l'exercice	orbées	2								
TOTAL (li	ignes 1 et 2)	3								
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4								
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu a d'impôt sur les socié	à complément tés	5								
TOTAL (li	ignes 4 et 5)	6								
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - 1	igne 6)	7	***************************************							
II RÉSERVE SPÉCIALE DE	S PROVISIO	ONS P	OUR FLUCT	JATION DES C	COURS * (5°, 6°, 7°	alinéas	de l'art. 3	9-1-5	e du CGI)	
montant de la réserve réserve sociétés	e figurant au bil s absorbées au c	an des		montants prélev	és sur la réserve				a réserve	
à l'ouverture de l'exercice	l'année ②		donn	ant lieu ment d'impôt ③	ne donnant pas lie à complément d'imp		a la clo	ture de	l'exercice	
		•								

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DGFiP N° 2059-E-SD 2018

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

Formulaire obligatoire (article 53 A



Désignation de l'entreprise:SA. OCTOTECHNOLOGY. Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe Exercice ouvert le: 01012018	e et co	Donné	es e	en n	ombre			ant 0	8	
Exercice ouvert le: 01012018 et clos le: .31082018 I- Chiffre d'affeires de référence CVAE Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachéas à une activité normal Refacturations de freis inscrites au compte de transfert de charges II- Autres produits à retentr pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	e et co		es e	en n	ombre		nois	0	8	
I- Chiffre d'affeires de référence CVAE Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normal Refacturations de freis inscrites au compte de transfert de charges II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	e et co		es e	en n	ombre		nois	0	8	
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normal Refacturations de freis inscrites au compte de transfert de charges II- Autres produits à retentr pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	e et co	urante								
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normal Refacturations de freis inscrites au compte de transfert de charges II- Autres produits à retentr pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	e et co	urante				т				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normal Refacturations de freis inscrites au compte de transfert de charges II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	e et co	urante				OA	42	299	207	
Refacturations de freis inscrites au compte de transfert de charges II- Autres produits à retentr pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	e et co	urante				ОК	1			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	•					OL				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation						ОТ				
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun) Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation			-	тот	TAL 1	ОХ	42	299	207	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	•									
						ОН		11	465	
	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation									
Subventions d'exploitation reçues						OF				
Variation positive des stocks						QD				
Transferts de cherges déductibles de la valeur ajoutée						ΟI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		хт								
	TAL 2	OM		66	76€					
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)									-	
Achats		ON	5	070	034					
Variation négative des stocks		OQ.								
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances									600	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'u										
convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)									796	
Charges déductibles de la valeur ajoutée efférente à la production immobilisée déclarée										
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotetions aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité norm	ale et c	courante	3			OY	ļ			
			7	TOT	AL 3	Ol	<u> 10</u>	907	430	
IV- Valeur ajoutée produite						т—	T .			
Calcul de la valeur ajoutée	(total	1 + tot:	al 2	- to	tal 3)	OG	B 1.	458	543	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises						1	<u> </u>	450		
Valeur ejoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nº 1330-CVAE-SD pour les multiformulaires n⁰ 1329-AC et 1329-DEF).	-établis	ssemen	ts e	et su	ır les	SA	RI	458	543	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CV	/AE									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du forme le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CV.	mulaire AE-SD	e n° 13:	30-0	CVA	·E-SD), vet	ıillez	con:	ıplėte	
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case EV X										
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX) GX 42 299 207 Effectifs	s au se	ens de la	a C\	VAE	*	EY		404	4,00	
Période de référence GY 0 1 / 2 0 1	8 GZ	3	1 /	<u>/</u> [0 8	1	2	0	1	
Date de cessation	HF	₹				1				
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs										
Effectif moyen du personnel * :						YP		404	4,00	
dont apprentis						YF	ļ		1,00	
dont handicapés										
Effectifs affectés à l'activité artisanale										
							A 10	nrac	ductio	
Effectifs affectés à l'activité artisanale (1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition										

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

N° de dépôt

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2018

(1) Néant □*

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE 31082018 N° SIRET 4 1 8 1 6 6 0 9 6 0 0 6 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA OCTO TECHNOLOGY
ADRESSE (voie) 34 avenue de 1'Opéra
CODE POSTAL 75002 VILLE PARIS
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P350 9525
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :
Forme juridique SAS Dénomination ACCENTURE HOLDING
N° SIREN (si société établie en France) 477832612 % de détention 68,40 Nb de parts ou actions 3482930
Adresse: N° 118 Voie AVENUE DE FRANCE
Code Postal 75013 Commune PARIS Pays FRANCE
Forme juridique SAS Dénomination PACH INVEST
N° SIREN (si société établie en France) 498599422 % de détention 31,60 Nb de parts ou actions 1612323
Adresse: N° 118 Voie AVENUE DE FRANCE
Code Postal 75013 Commune PARIS Pays FRANCE
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays Pays
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays
Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse: N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en hauf el à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des exolications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.l.)

N° de dépôt

(18) | FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N°2059-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)	Néant	
(1)		
\'''	Néant	

EXERCICE CLOS LE 31082018	N° SIRET 4 1 8 1 6 6 0 9 6 0 0 6 9
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA OCTO TECHNOLOGY	
ADRESSE(voie) 34 avenue de l'Opéra	
CODE POSTAL 75002 VI	LE PARIS
N OMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5 3
Forme juridique STE DROIT MAROCAIN Dénomination OCTO TE	CHNOLOGY
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention 99,90
Adresse: N° 28 Voie RUE JBEL OU	KAIMDEN
Code Postal 10000 Commune RABAT,	AGDAL Pays MAROC
Forme juridique SAS Dénomination APPALOC	SA TECHNOLOGY
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention 100,00
Adresse: N° 34 Voie AVENUE DE L	OPERA
Code Postal 75002 Commune PARIS	Pays FRANCE
Forme juridique STE DROIT AUSTRALTE Dénomination OCTO TE	CHNOLOGY PTY
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention 100,00
Adresse: N° 263 Voie CLARENCE ST	REET
Code Postal NSW 2000 Commune SYDNE	Pays AUSTRALIE
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si socièté établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N' SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Comraune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N° Voie	
Code Postal Commune	Pays
Forme juridique Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse: N°Voie	
Code Postal Commune	Pays

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

^{*} Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

N° 2065-SD 2018



Formulaire obligatoire Ranges Care	MCASE .
(art 223 du Code général des Impôts) IMPÔT SUR LE	S SOCIÉTÉS Timbre à date du service
Exercice ouvertile 01012018 et clos 31082018	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	Régime réel normal X
Si PME Innovantes, cocher la case ci-contre	
Si option pour le régime optionnel de faxation au tonnage, art. 209-0 B (entre	prises de transport maritime), cocher la case
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (a	
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée	
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépo	
pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SA OCTO TECHNOLOGY	
34 avenue de l'Opéra 75002 PARIS	
SIRET 4 1 8 1 6 6 0 9 6 0 0 0 6 9	Méi:
Adresse du principal établissement	Ancienne adresse en cas de changement:
The state of the s	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
REGIME FISCAL DES GROUPES Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer o	efte déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)
Les entreprises placees sous le régime des groupes de sociétés doivent deposer de Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	and additional and additional and additional
Pour les sociétés fillales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identifi	cation de la société mére:
r dus ses aposees impres, designation, adiesse du tea à amposition et à didentité	
	SIRET
	SIRE
B ACTIVITÉ	A share of disability and an income
Activités exercées Conseil en systèmes et logiciels informa	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de le	
1 Résultat fiscal Bénéfica imposable à 33 1/3% 1 767 843	Bénéfice imposable à 28% Déficit
Bénéfice Imposable à 15 %	
2 Plus-values	
PV á long terme imposables á 15% Résultat net	de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%
PV à long terme Autres PV Imposables à	PV à long terme PV exonérées
Imposables à 19%	imposables à 0% (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérationa notamment entreprises nouvelles ou implante	
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies Jeunes entreprises inn	ovantes Zone franche urbaine Pôle de compétitivité
	Zone de restructuration de la
Entreprise nouvelle, art. 44 septies Zone franche d'activité, art. 44 qua	terdecies Autres dispositifs défense, art. 44 terdecies
	Olive velves quendidas reinvent du
Société d'investissement Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées refevant du taux de 15%
	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
	44 quality v
D. IMPUTATIONS (cf. notices de la déclaration n° 2085-SD)	u à la délivrance d'un certificat de crédits d'imnôts
Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lie	volue avec un État étranger un territoire ou une collectivité territoriale
 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale cor d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou colle 	ctivité.
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (d.	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
1/200mos sienas aprimisas a in columbiant de mass	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dém	atérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de
la majoretion de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes	les Informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr
Les notices des liasses fiscales sont désormals uniquement accessibles sur	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil.
Audit et Conseil Europe	
7 Place Tristan Bernard	Tél:
75017 PARIS 76:	Identité du déclarant.
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Dete: 23112018 Lieu: PARIS
N° d'agrément du CGA	Qualité et nom du signataire: Président François Hisqui
	Signature:

Fornndaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES	PRODUITS DES ACTIONS	ET PARTS S	OCIALES, AI	NSI QUE DES I	REVENUS A	SSIMILÉS (DISTRI	BŲÉS	Jevi (Salida J			
Montant global brut des distribu				payées par un ét								
Montant des distributions corre							С					
Montant des préts, avances personnes interposées	ou acomptes consentis aux	associés, action	nnaires et por	teurs de parts, s	soit directeme	nt, soit par	d					
personnes interposaes	Rémunération memb	res du con	seil de s	urveillance			е		16 000			
Montant des distributions							f					
autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾							g					
		0(makes = 1, 09 o	l. 2 da l'articla	152 du CCI m			h i					
Montant des revenus distribués Montant des revenus distribués												
Montant des revenus distribues Montant des revenus répartis *		3 4076 preva sa	2 00 5 06 1an	130 44 331		Total (a	à h)		16 000			
	NETTES VERSÉES AUX M	EMBRES DE	CERTAINES	SOCIÉTÉS (s/c	e cadre est insu			du même	modèle)			
Nom, prénoms, domicile et quali * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants;	té (art. 48-1 à 6 ann, III au CGI):	Pour les SARL Nombre de parts	chaque associ remboursemen	é, gérant ou non, ets forfaitaires de frai	désigné col.1, is ou autres rém Montant	à titre de trai nunérations de des sommes	versées:	à tilre de frais professionnels				
*SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		sociales appartenant à chaque associé en toute propriété	cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement			les colonnes a et o				
		ou en usufruit.	ele ellectue	proprement dits	Indemnités forfaitaires	Remboursem		demnités oriaitaires	Remboursements			
	1	2	3	4	5	6		7	8			
									:			
<u></u>		-										
	44							*				
		-		-								
		-				<u> </u>						
					Marking Salah	100 A 75 A 6	(1) G (1)		**************************************			
H DIVERS	PRIETAIRE DU FONDS (en c	cas de gérance l	libre)			WANTED STORY	Spirit of the	- Carrier 1971	7,04 5,7 1 1 W			
MONIE! ADICEOUS OF THE												
* ADDESSES DES AUTRES E	TABLISSEMENTS (si ce cadre	est Insuffisant, ioi	indre un état du	même modèle)								
ADIVEOUR DEG VO INTO E				., чи								
) CADRE NE CONCE	RNANT QUE LES ENTREF	RISES PLACI	ÉES SOUS L	E RÉGIME SIMI	PLIFIE D'IMF	OSITION						
	REMUNERATIONS			MOINS	S-VALUES A I	ONG TERM		SÉES A	15%			
Montant brut des salaires, abstra	action faite des sommes compris	es dans les		MVLT restant à re			ercice					
DADS et versées aux apprentis so	ous contrat et aux handicapés (a)			MVLT imputée su MVLT réalisée au								
Rétrocessions d'honoraires, de co	mmissions et de courtages 😘			MVI T restant à re		a.006						



Formulaire obligatoire (article 54 quater du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise

SA OCTO TECHNOLOGY

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES N° 2067 (2018)

ANNÉE _____ ou exercice

du _____01/01/2018 ____
31/08/2018

, le <u>23112018</u>

dresse 34 avenue de l'Opera 75002 PARIS au 3170072010								
A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ				ADRESSE COMPLÈTE				
BUINIER Dominique - Directeur				2 rue Audubo	n 75 012 Paris			
2 JOGUET Dami	en - Directeu	r			9 allée des Marronniers 92250 La Garenne Colombes			
3 MASSON Julien - Directeur					5 allée Gabr	iel 92270 Boi	s Colombes	
4 HISQUIN Fra	nçois - Prési	dent du dire	ctoire		25 avenue du	Grand Veneur	78110 Le Vési	inet
5 BOSQUE Will	iam - Directe	ur			31 rue de la résistance 78150 Le Chesnay			
6 BUZZACARO F	Alain - Direct	eur			35A rue Fauc	hier 13002 Mar	seille	
7 LENGLEMETZ	Eric - direct	eur			35 bd Anatol	e France 92190	Meudon	
8 AVRAMESCO N	Wathalie - Dir	ecteur			98 rue de Ch	aronne 75011 P	aris	
9 BIERNAT Eri	lc - Directeur				2 avenue And	lré René Guiber	t 78170 La Ce	elle St Cloud
10 FAURE Chris	stian - Direct	eur			17 B Rue du	Commandant Ray	nal 78800 Hou	illes
RÉMUNÉRATIO	ONS DIRECTES OF	U INDIRECTES	(dans l'ordre du tabl	eau ci-dessus)	Frais de	DÉPENSES E AFFÉR	T CHARGES ENTES	
Montant des rémunérations de foute nature (v. notice 2)	Montant des indemnilès et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	rrais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice	TOTAL DES COLONNES 5 à 8
1 1 144 554	1	,		144 554	2 287			146 841
2 142 470				142 470	2 944			145 414
³ 135 140				135 140	10 404			145 544
4 133 560				133 560	9 208		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	142 768
5 126 066				126 066				126 066
6 119 120			.,	119 120	12 772			131 892
7 118 666				118 666	2 324			120 990
8 112 632				112 632	3 092			115 724
9 111 526				111 526				111 526
10 111 226				111 226	1 730			112 956
** 1 254 960				1 254 960	44 762			1 299 722
** TOTAUX								
B - AUTRES FRAIS						(Z-Y AZ		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la public par bénéficaire (toutes taxes comprises)								
Frais de réception, y	Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion				le l'entreprise et dor	nt la charge lui inco	mbe normalemer	
Total								305 861
C-ÉLÉMENT	C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1):							
V	Total dec dépenses				Bénèfices imposables			
- de l'exercice . 2018 (total col. 9 + total col. 10) 1 605 582				- de l'exercice .	.2018		1 767 843	
- de l'exercice précédent 10 2 630 846				- de l'exercice p	récédent 🛈		1 570 638	

À PARIS

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Nom et qualité du signataire

François Hisquin

Président

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoir

20	•	O
2.13	ı	A

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Exercice du 01/01 au 31/08 ou au titre de l'année N

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :

SA OCTO TECHNOLOGY 418166096

Désignation et n° siren de la société tête de groupe

I - REDUCTIONS ET CREDITS D IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE					
Crédit d'impôt	Montant				
CIC	153 51:				
MEC	111 10				

Produits à recevoir	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	10 350 553
ASSOCIES INTERETS SUR COMPTE COURANT	9 452

CLIENTS AVOIRS A ETABLIR PERSONNEL CONGES et RTT A PAYER 1 PROVISION PARTICIPATION DES SALARIES PROVISION PRIMES A VERSER 2 PROVISION CHARGES SOCIALES A PAYER 1 PERSONNEL CHARGES A PAYER	
PERSONNEL CONGES et RTT A PAYER 1 PROVISION PARTICIPATION DES SALARIES PROVISION PRIMES A VERSER 2 PROVISION CHARGES SOCIALES A PAYER 1 PERSONNEL CHARGES A PAYER ETAT CHARGES A PAYER	892 19
PROVISION PARTICIPATION DES SALARIES PROVISION PRIMES A VERSER PROVISION CHARGES SOCIALES A PAYER 1 PERSONNEL CHARGES A PAYER ETAT CHARGES A PAYER	19 46
PROVISION PRIMES A VERSER PROVISION CHARGES SOCIALES A PAYER 1 PERSONNEL CHARGES A PAYER ETAT CHARGES A PAYER	232 19
PROVISION PRIMES A VERSER PROVISION CHARGES SOCIALES A PAYER 1 PERSONNEL CHARGES A PAYER ETAT CHARGES A PAYER	68 20
PROVISION CHARGES SOCIALES A PAYER PERSONNEL CHARGES A PAYER ETAT CHARGES A PAYER	741 32
PERSONNEL CHARGES A PAYER ETAT CHARGES A PAYER	986 75
ETAT CHARGES A PAYER	642 65
	348 39
	25 04
	,, ,, , , , , , , , , , , , , , , , ,
	<u> </u>
I e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	

01	Date		Montants	
Charges constatées d'avance, libellé	Période	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA DIVERS		429 205		
CCA DIVERS		100 000		
1				
	,			
ļ				
			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
<u> </u>				
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
-			•	
†				
			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	, 4 Mileson , 1, 11 Mileson , , , 11 Mileson , , ,			
				1
			1	1

Dan duite anneath dinner 125-112	Date	Montants		
Produits constatés d'avance, libellé	Période	Exploitation	Financier	Exceptionne
CA DIVERS		1 424 747		
			[
				-
				., .,
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			
		:		
			., <u>,</u>	
ļ				
	<u></u>		1000	
		l		

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 509.525,30€ siège social : 34 Avenue de l'Opéra, 75002 Paris R.C.S. : 418 166 096 Paris

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 2 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 2 avril, à 10h00,

Les actionnaires de la société OCTO TECHNOLOGY, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 509.525,30 euros, divisé en 5.095.253 actions, dont le siège social est situé au 34 avenue de l'Opéra, 75002 Paris (la « Société »), se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire (l' « Assemblée Générale »), au siège social de la Société, sur convocation faite par le Directoire à chaque actionnaire et aux Commissaires aux comptes avant la date de ladite Assemblée Générale Ordinaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire. Sont annexés à la feuille de présence les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

Monsieur Guillaume Livet, représentant la société KPMG et Monsieur Thierry Blanchetier, représentant la société Mazars, Commissaires aux comptes titulaires de la Société, dûment convoqués, sont absents et excusés.

Monsieur Maxence Modelin, représentant du Comité Social et Economique (CSE), dûment convoqué, est absent et excusé.

L'Assemblée Générale Ordinaire procède à la désignation du bureau et nomme en qualité de Président de séance Monsieur Olivier Girard, Président du Conseil de Surveillance.

Madame Laëtitia Déal, Directrice Financiére de la Société, est désignée comme Secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitue, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent ensemble la totalité des actions sur les 5.095.253 actions composant le capital social.

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 509.525,30€

siège social : 34 Avenue de l'Opéra, 75002 Paris R.C.S. : 418 166 096 Paris

Le Président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- ✓ les copies des lettres de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire adressées à tous les actionnaires,
- ✓ les copies et les avis de réception des lettres de convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire adressées aux Commissaires aux comptes,
- ✓ la feuille de présence à l'Assemblée Générale Ordinaire, à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance,
- ✓ la liste des actionnaires,
- ✓ un exemplaire des statuts actuels de la Société,
- ✓ le rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire,
- ✓ le texte des résolutions présentées à l'Assemblée Générale Ordinaire, ainsi que ses annexes.
- ✓ le rapport de gestion du Directoire,
- ✓ le rapport du Conseil de Surveillance,
- ✓ le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels.

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et règlementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social de la Société, étant précisé que, nonobstant les délais d'envoi et de mise à disposition prévus par la loi, et compte tenu des circonstances particulières liées au retrait obligatoire de la Société, ces documents et renseignements ont été communiquès aux actionnaires préalablement dans un délai suffisant pour leur permettre d'en prendre connaissance.

L'Assemblée Générale Ordinaire lui donne acte de ces déclarations. Les actionnaires se déclarent valablement remplis de leurs droits au titre des règles de convocation et de leur droit de communication. Aucun actionnaire n'émettant d'avis contraire à la poursuite de l'Assemblée Générale Ordinaire, celle-ci se poursuit.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice 2018 et quitus,
- affectation du bénéfice distribution de dividendes,
- approbation des conventions réglementées,
- fixation du montant des jetons de présence,
- pouvoirs pour les formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Enfin, le Président déclare la discussion ouverte et se tenir à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire pour fournir à ceux des actionnaires qui le désirent, toutes explications et précisions nécessaires ainsi que pour répondre à toutes observations qu'ils pourraient juger utiles de présenter.

Diverses observations sont échangées, puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 509.525,30€

siège social : 34 Avenue de l'Opéra, 75002 Paris R.C.S. : 418 166 096 Paris

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 août 2018

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour une Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils lui ont été présentés et qui se soldent par un bénéfice de 6 307 113,52 euros.

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour une Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance et des Commissaires aux comptes, ayant pris connaissance de la décision du Directoire de verser un acompte sur dividendes d'un montant de 6 267 161,19 euros à la date du 28 février 2019, décide sur proposition du Directoire d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2018, qui s'élève à la somme de 6 307 113,52 euros de la façon suivante :

- aux actionnaires, par attribution d'un dividende de 1,23 € par action soit : 6 267 161,19 € (correspondant au montant mis en paiement le 28 février 2019 lors de l'acompte sur dividende)
- au compte de report à nouveau pour le solde, soit : 39 952,33 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende net	Dividende par action	Nombre d'actions concernées	
31/12/2017	1 987 149 €	0,39 €	5 095 253	
31/12/2016	0€	0€	4 777 392	
31/12/2015	1 970 956 €	0,42 €	4 692 753	

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 509.525,30€ siège social : 34 Avenue de l'Opéra, 75002 Paris

R.C.S.: 418 166 096 Paris

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour une Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de surveillance, du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements relevant des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

Fixation du montant annuel des jetons de présence

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour une Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide de fixer à 16 milliers d'euros, le montant de l'allocation annuelle des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de surveillance pour l'exercice en cours et chacun des exercices ultérieurs, et ce jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au Conseil de surveillance aux fins d'allouer, en tout ou partie et selon les modalités qu'il fixera, les jetons de présence.

CINQUIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal de la présente assemblée, en vue d'effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt prévues par la législation en vigueur.

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 509.525,30€ siège social : 34 Avenue de l'Opéra, 75002 Paris

ège social : 34 Avenue de l'Opèra, 75002 R.C.S. : 418 166 096 Paris

FEUILLE DE PRESENCE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 2 AVRIL 2019

Actionnaires Noms et adresses	Actions	Volx	Signature des présents Ou des mandataires (ou mentions votes par çorrespondance)
Accenture Holdings France SAS 118-122 evenue de France 75013 Paris	3.482.930	3.482.930	Willist
Pach Invest SAS 118-122 evenue de France 75013 Paris	1.612.323	1.612.323	Work
TOTAL	5.095.253	5.095.253	

TOTAL 5.095.253 sur les 5.095.253 actions composant le capital social.

Les membres du bureau soussignés certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que deux (2) actionnaires sont présents ou représentés et totalisent 5.095.253 actions ayant droit de vote auxquelles sont attachées 5.095.253 voix.

A la présente sont annexés :

Pouvoirs,

- Formulaires de vote par correspondance

Le Président de séance

Otivier Girard

La Secrétaire Laëtitia Déai